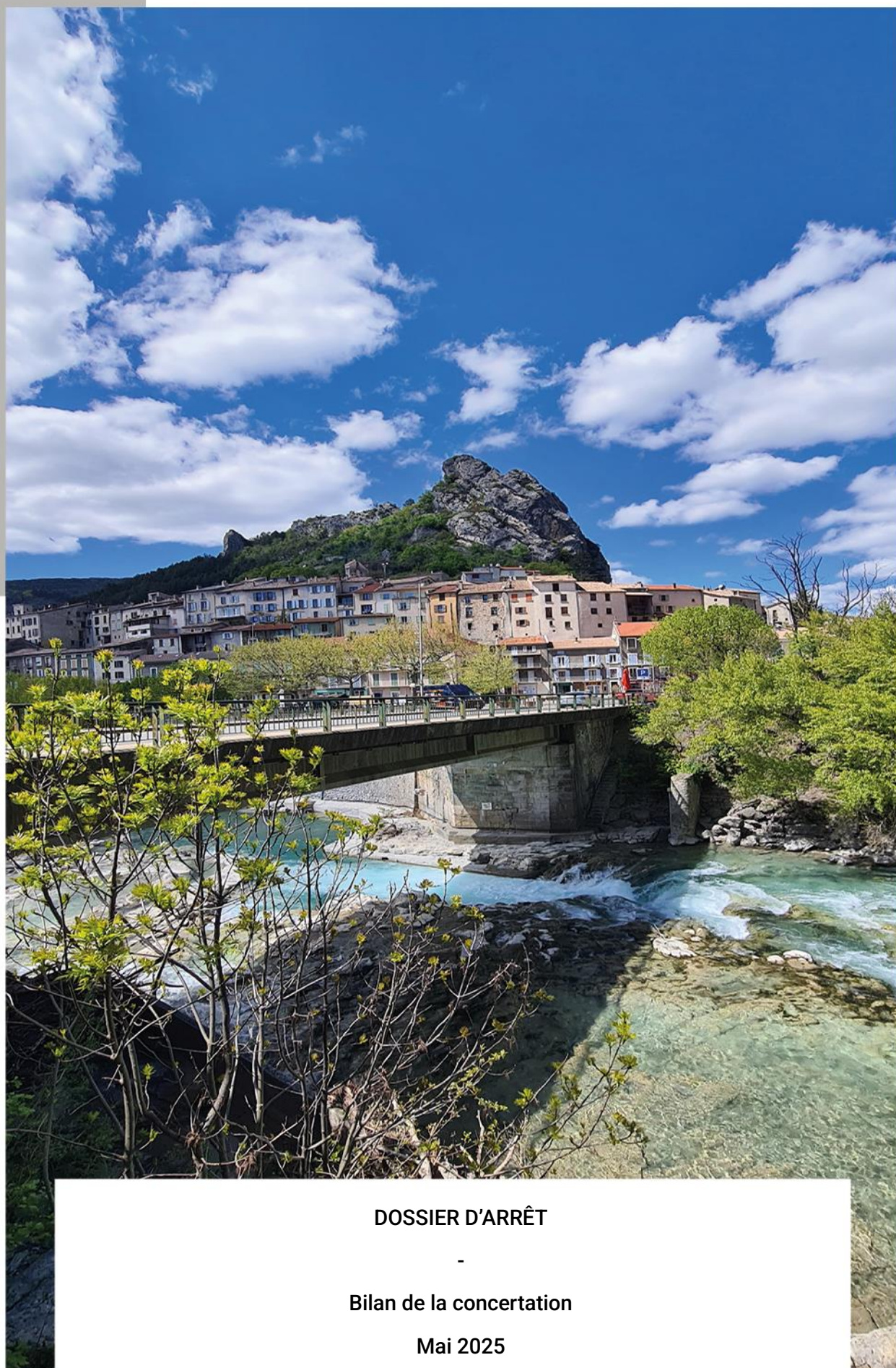




DOSSIER D'ARRÊT

-

Bilan de la concertation

Mai 2025

Table des matières

PREAMBULE	3
DISPOSITIF DE CONCERTATION MIS EN PLACE	5
MISE EN ŒUVRE DES MODALITES DE LA CONCERTATION	6
Les dossiers de concertation et registres des observations	6
Organisation de réunions publiques lors des phases principales d'élaboration du SCoT	8
Mise à disposition d'une boîte électronique dédiée	12
Communications dans le magazine intercommunal, la newsletter et les bulletins municipaux	12
Communications sur les réseaux sociaux	13
Communications sur les sites internet	14
Affichages et panneaux de communication	17
Communications dans la presse locale	18
Temps d'échanges spécifiques par phase	19
BILAN DE LA CONCERTATION	34
ANNEXES	36

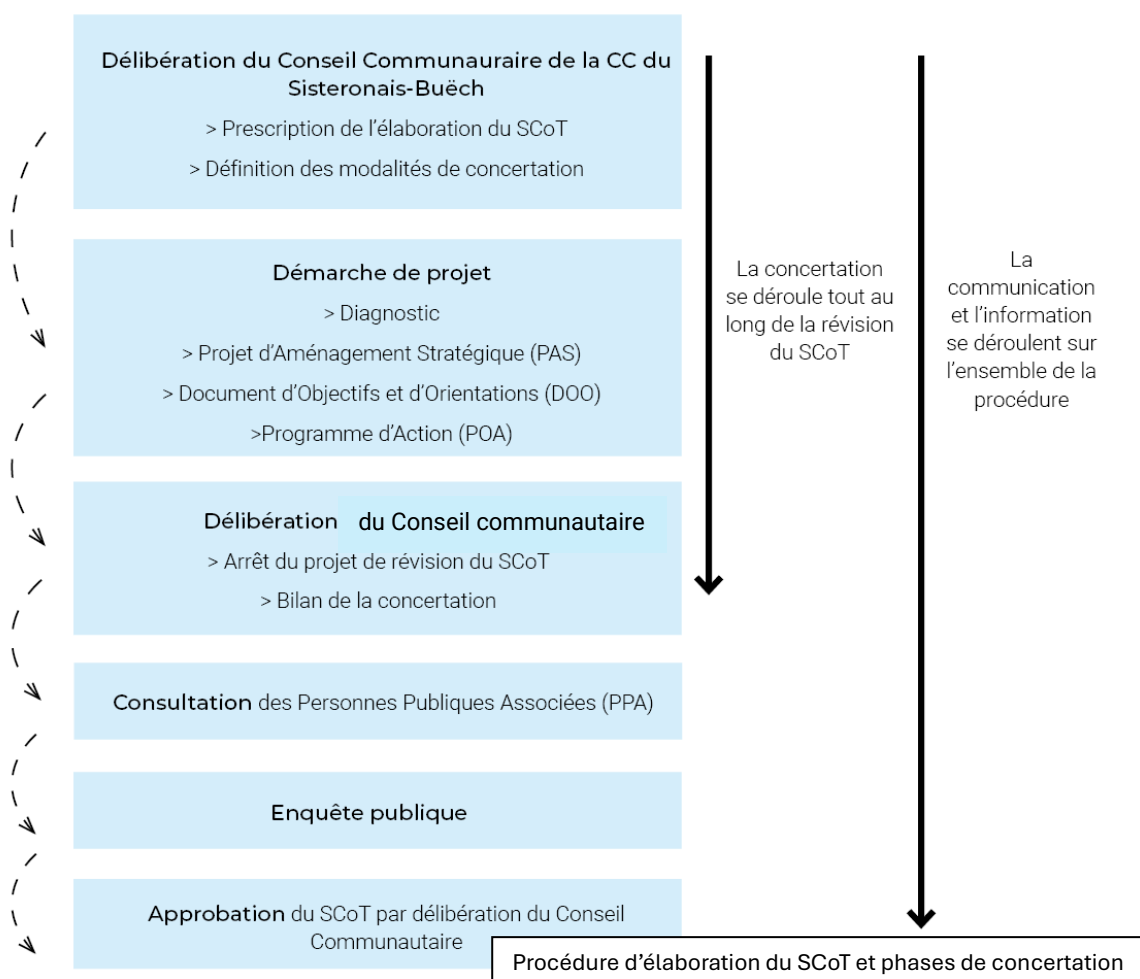
PREAMBULE

L'élaboration d'un Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) est l'occasion de bâtir un véritable projet de territoire. Le SCoT est multithématique et transversal, il aborde l'ensemble des sujets qui touchent à l'aménagement, à l'urbanisme et au développement durable. Ainsi, il est nécessaire de croiser des sujets tels que la santé, la mobilité, l'habitat, le développement économique (commerce, industrie, logistique, agriculture, artisanat et touristique), ou encore l'environnement (ressource, biodiversité, changement climatique, collecte et traitement des déchets, forêt...).

De plus, le SCoT est un projet qui s'inscrit dans le temps puisqu'on se projette à 20 ans.

C'est la raison pour laquelle, il est primordial de le coconstruire, à travers une importante concertation, avec tous les personnes et acteurs concernés par ces sujets :

- Les élus tout d'abord puisque ce sont eux qui sont à l'initiative de l'élaboration de ce document et qui arbitrent au fur et à mesure de l'avancement du projet jusqu'à l'approbation finale du document ;
- La population bien entendu, puisque c'est elle qui vit, qui travaille, et qui parcourt le territoire ;
- La société civile, notamment les associations, qui défendent des intérêts collectifs et apportent un regard complémentaire ;
- Les personnes publiques associées au SCoT ainsi que les personnes qui s'y intéressent et souhaitent participer à son élaboration. Ces personnes sont désignées par la loi. Il s'agit notamment des collectivités (communes, départements et régions) et intercommunalités limitrophes, des services de l'Etat, des chambres consulaires, etc.



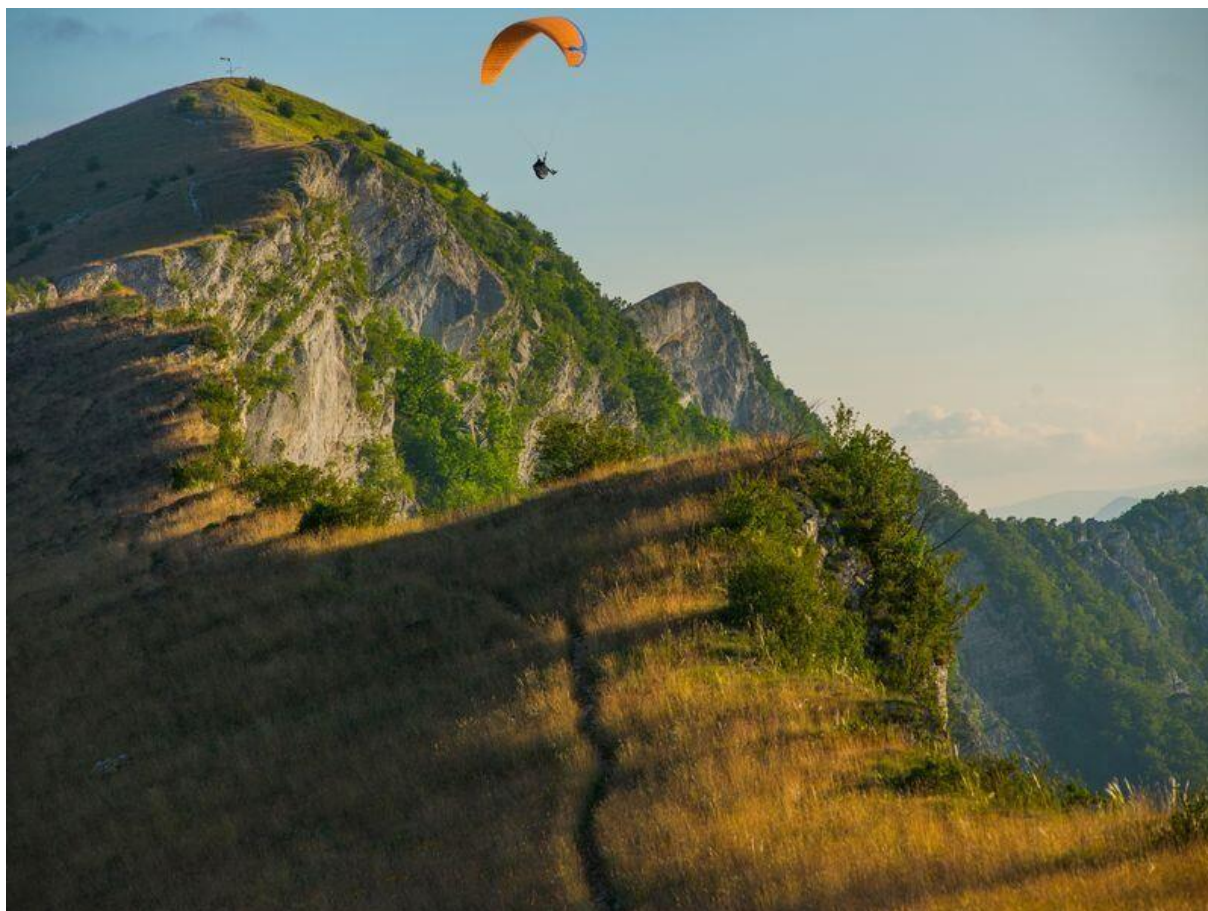
Le présent document présente le bilan de la concertation qui s'organise de la manière suivante :

> Dans un premier temps, les principes de la concertation sont rappelés et les modalités de concertation définies pour le SCoT sont présentés.

> Dans un deuxième temps, les outils d'information et de concertation qui ont été mis en place tout au long de la procédure sont exposés.

> Enfin, une dernière partie synthétise le bilan de concertation.

Le bilan de la concertation est une pièce annexe du SCoT, elle est également présentée en conseil communautaire au moment de l'arrêt du projet afin que les élus puissent confirmer que la concertation a été menée dans le cadre procédure d'élaboration et d'en tirer le bilan.



DISPOSITIF DE CONCERTATION MIS EN PLACE

L'article L.103-2 du Code de l'Urbanisme dispose que « Font l'objet d'une concertation associant, pendant toute la durée de l'élaboration du projet, les habitants, les associations locales et les autres personnes concernées :

1° Les procédures suivantes :

a) L'élaboration et la révision du schéma de cohérence territoriale et du plan local d'urbanisme ; [...] »

Conformément à l'article L 300-2 du code de l'urbanisme, la Communauté de Communes du Sisteronais-Buëch a défini et fixé les objectifs et les modalités de la concertation menée pendant toute la procédure d'élaboration du SCoT, dans sa délibération en date du 11 avril 2019. Cette concertation doit permettre de favoriser l'expression des idées et des points de vue par la mise à disposition des dispositifs adaptés.

Les modalités fixées sont les suivantes :

- ☐ Un dossier de concertation mis à disposition du public au siège du Sisteronais-Buëch et dans chacune des mairies composant la Communauté de Communes aux jours et heures habituels d'ouverture au public. Ce dossier se composera d'un registre papier destiné à recevoir les observations du public et de documents d'informations relatifs à la procédure, mis à jour au fil de son avancé ;
- ☐ Une rubrique « SCoT » accessible sur le site internet de la CCSB ;
- ☐ Des expositions publiques organisées dans les villes de Sisteron, Laragne-Montéglin, Serres, Val-Buëch-Méouge, La Motte du Caire, Orpierre et Rosans lors du diagnostic de territoire et de la définition du PADD ;
- ☐ Plusieurs réunions publiques organisées dans ces mêmes communes lors de la définition du Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD) et lors de

la mise en forme du projet de SCoT avant arrêt du projet par le Conseil Communautaire ;

- ☐ Une publication d'information dans le journal intercommunal pour informer le public sur la procédure et son avancement ;
- ☐ La possibilité pour le public de s'exprimer et faire connaître ses observations et propositions en les consignait dans les registres évoqués ci-dessus, et/ou en les adressant par écrit à : Monsieur le Président - 1, Place de la République - 04200 Sisteron.

En plus des modalités de concertation prévues initialement dans la délibération de prescription du SCoT, la CCSB a mis en place les modes de concertation suivants :

- ☒ La mise en place d'un site dédié au SCoT du Sisteronais-Buëch et son actualisation régulière tout au long de la procédure ainsi qu'un espace dédié aux contributions (formulaire) ;
- ☒ La mise à disposition d'une boîte aux lettres électronique : scot@sisteronais-buech.fr ;
- ☒ Des articles d'information à insérer dans les bulletins municipaux et/ou communautaires et diffusées sur les sites internet ;
- ☒ L'ouverture aux réunions de travail du SCoT à la population, à la société civile, aux acteurs économiques du territoire et aux personnes publiques associées (Tables rondes en phase diagnostic, ateliers du Projet d'Aménagement Stratégique (PAS), ateliers du Document d'Orientations et d'Objectifs (DOO).

Le porter à connaissance de l'Etat accompagné d'une note d'enjeux, les dossiers au fur et à mesure de l'avancement des études et de leur validation ont été mis à la disposition du public au siège de la CCSB.

MISE EN ŒUVRE DES MODALITES DE LA CONCERTATION

Dans cette partie, les outils déployés en réponse aux modalités de la concertation sont développés, ainsi que le recensement des contributions du public et les réponses formulées par la CCSB.

Le dispositif d'information et de participation a reposé sur :

- > Des registres de concertation ;
- > Des réunions publiques ;
- > Un site internet dédié au SCoT comprenant un formulaire pour contribuer ;
- > Des informations numériques et papier (articles presse, réseaux sociaux, newsletters du SCoT, site internet communaux et intercommunal) ;
- > Des courriels et une adresse électronique dédiée au SCoT.

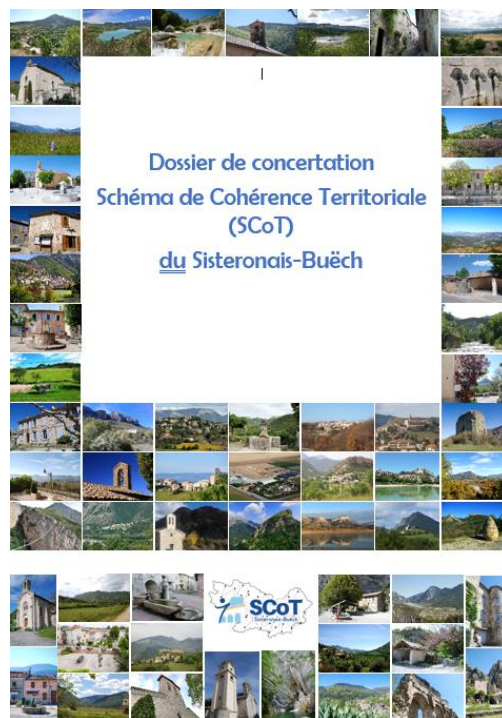
Cette partie reprend également les modalités de concertation par phase d'élaboration (lancement, diagnostic, PAS, DOO, DAACL et Programme d'Actions).

Les dossiers de concertation et registres des observations

En amont du lancement officiel des travaux d'élaboration du SCoT, deux documents ont été élaborés par la CCSB afin de garantir le respect des modalités de la concertation.

Le premier document est le *dossier de concertation du Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) du Sisteronais-Buëch*. La première version de ce document a été mise à disposition du public dans toutes les mairies du territoire ainsi qu'au siège de la CCSB dès le 17 septembre 2020.

Une deuxième version mise à jour sera mise à disposition du public à compter du 16 mai 2025.



Ce document reprend toutes les informations relatives à la procédure notamment :

- Des informations synthétisées concernant l'ensemble des phases d'élaboration du document ;
- Les délibérations du conseil communautaire relatives au SCoT ;
- Des photographies des différents événements et réunions du SCoT ;
- Le calendrier prévisionnel d'élaboration de la procédure ;
- Les modalités de participation et de contribution du SCoT.

Le second document est le *Registre des observations du Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) du Sisteronais-Buëch*. Ce registre permet à toute personne qui le souhaite et tout au long de la procédure de formuler des avis, suggestions et de réagir aux différents documents du SCoT notamment au dossier de concertation précité.

Comme pour le dossier de concertation, un registre est à disposition dans toutes les communes et au siège de la CCSB à Sisteron aux heures habituelles d'ouverture.

Ces registres sont numérotés de 1 à 61.



Toutes les observations ont été étudiées pour prise en compte dans le SCoT. Des relevés réguliers ont été réalisés et les observations ont été prises en compte au fur et à mesure.

Une affiche a été réalisée à l'attention des communes pour informer la population du registre des observations et du dossier de concertation.

Un certain nombre de communes a communiqué via leurs sites internet ou encore par mailing.

PIECES JUSTIFICATIVES :

- Dossier de concertation
- Registre des observations
- Suivi des registres au 06/05/2025
- Affiche SCoT - Dossier de concertation
- Extrait site de Serres
- Copie d'écran mail envoyé le 18/11/2020 par le maire de la commune de Val-Buëch-Méouge à ses administrés
- Site internet – Le Poët 2020 « Schéma de Cohérence Territoriale » - concertation »
- Site internet – Serres 2020 « Schéma de Cohérence Territoriale » - concertation »

Synthèse des remarques :

Seules deux observations ont été relevées, les deux ont été formulées sur le registre de Val-Buëch-Méouge (n°54-1) :

- Béatrice et Laurence Châteauneuf-de-Chabre 16/10/2020 : « *Nous ne manquerons pas de suivre avec beaucoup d'intérêts le développement du projet. Notamment que la qualité de vie des habitants ne se fasse pas au détriment d'un tourisme excessif (biodiversité, sécurité routière, nuisances sonores et comportementale, etc)* ».

- Dr Rouge Ribiers VBM 21/10/2020 : « *Il va être très difficile de se faire entendre dans ce très vaste ensemble- et bien entendu, ce sont les représentants de l'Etat, et les principaux élus qui vont en principe, après accord entre eux, tirer les marrons du feu – (cf les comptes rendus du conseil communautaire- ».*

Prise en compte des remarques dans les documents du SCoT :

Ces remarques démontrent un enjeu de communication et de travail collaboratif avec les habitants notamment. Raison pour laquelle, tout au long de l'élaboration du SCoT, il a été décidé d'ouvrir les ateliers et tables rondes à la population, aux acteurs économiques et la société civile.

Organisation de réunions publiques lors des phases principales d'élaboration du SCoT

Les réunions publiques sont un moyen d'informer, de concerter mais également de faire émerger des idées et des besoins à prendre en compte dans le SCoT.

Afin de faire passer l'information et de mobiliser le plus grand nombre, plusieurs communications ont été faites notamment des publications sur les réseaux sociaux, sur les sites internet (de la CCSB et des communes)

Les communes ont été informées systématiquement avec des supports de communication ou proposition de textes à publier afin qu'elles puissent retransmettre l'information à leur tour auprès des habitants de leur village.

Les réunions en phase diagnostic/PAS

3 réunions publiques ont été organisées pendant la phase PAS pour présenter le diagnostic.

PIECES JUSTIFICATIVES POUR TOUTES LES REUNIONS PUBLIQUES EN 2023 :

- Affiche « Réunions publiques 2023 »
- Support de présentation « 20230313_Support_Réunion_publicque_diagnostic »
- Presse - Le Dauphiné « 11032023-DL-Sisteronais-Buëch. Le territoire passé à la loupe en neuf réunions publiques »
- Site internet CCSB « à la une » – mars 2023 « Le Sisteronais-Buëch passé à la loupe durant six réunions publiques »
- Mail commune – Saint-Geniez – « 20230314 Mail St-Geniez Réunions publiques 2023 »

>> Réunion publique à Serres le 13 mars 2023

Date de la réunion : 13/03/2023

Lieu : Serres

Phase : Diagnostic / PAS

Objet : Réunion publique de présentation du diagnostic

Animée par : Coralie DE MORTIER (CCSB) et le

bureau d'études Cittanova

Nombre de personnes présentes : 14



Réunion publique du 13/03/2023 - Serres

Les éléments évoqués par les participants étaient :

- L'enjeu de la maîtrise du foncier ;
- L'importance de l'éducation, de la formation et de la santé ;
- La nécessité d'apporter des solutions concrètes aux enjeux du SCoT.

Traitement et prise en compte des échanges :

Les éléments soulevés par les habitants ont été analysés et les élus ont veillé à y répondre en adaptant le PAS. Ainsi plusieurs orientations et sous-orientations abordent les points soulevés.

PIECES JUSTIFICATIVES :

- Compte rendu de la réunion publique « 20230313_CR RP diagnostic Serres »
- Presse - Le Dauphiné « 15032023 – Un schéma de cohérence territoriale pour les 60 communes de la CCSB ».

>> Réunion publique à Laragne-Montéglin le 27 mars 2023

Date de la réunion : 27/03/2023

Lieu : Laragne-Montéglin

Phase : Diagnostic / PAS

Objet : Réunion publique de présentation du diagnostic

Animée par : Coralie DE MORTIER (CCSB) et le bureau d'études Cittanova

Nombre de personnes présentes : 26



Réunion publique du 27/03/2023
Laragne-Montéglin

Les éléments évoqués par les participants étaient :

- Les liens entre la CCSB et les territoires extérieurs
- Les acteurs impliqués dans l'élaboration du SCoT

Traitement et prise en compte des échanges :

Les éléments soulevés par les habitants ont été analysés et les élus ont veillé à y répondre en adaptant le PAS. Ainsi plusieurs orientations et sous-orientations abordent les points soulevés.

PIECES JUSTIFICATIVES :

- Compte rendu de la réunion publique « 20230313_CR RP diagnostic Lagagne-Montéglin ».
- Publication réseaux sociaux de la CCSB
 - Facebook : « 2023-03-29 Réunion publique à Lagagne-Montéglin »

>> Réunion publique à Sisteron le 14 avril 2023

Date de la réunion : 14/04/2023

Lieu : Sisteron

Phase : Diagnostic / PAS

Objet : Réunion publique de présentation du diagnostic

Animée par : Coralie DE MORTIER (CCSB) et le bureau d'études Cittanova

Nombre de personnes présentes : 0

Les réunions en phase pré-arrêt

Les réunions en phase pré-arrêt ont permis de présenter l'ensemble du projet SCoT au grand public avant arrêt en conseil communautaire. En tout, 7 réunions ont été organisées.

De façon générale, les questions posées et remarques faites lors de ces 7 réunions sont de l'ordre de la clarification ou compréhension du SCoT et des orientations politiques prises. Certaines observations relèvent davantage du champ d'action des documents d'urbanisme locaux.

Les sujets les plus souvent abordés, notamment l'habitat, le développement des énergies renouvelables, l'organisation et l'armature territoriale, les allocations de consommation d'espaces, etc. sont traités dans le PAS et le DOO et ne remettent pas en cause le projet de SCoT.

PIECES JUSTIFICATIVES POUR TOUTES LES REUNIONS PUBLIQUE EN 2025 :

- Support de présentation : « 20250430_SCOT_Réunion_publique_ avant arrêt »
- Compte rendu des réunions publiques « 20250506_CR_RP_pré-arrêt »
- Affiche « Réunions publiques 2025 » et affiches par commune
- Site internet CCSB et SCoT CCSB 24/04/2025 « 7 réunions publiques »
- Publication dans les réseaux sociaux capture d'écran « Facebook Réunions publiques 2025 »
- Capture d'écran intramuros
- Newsletter de mai 2025
- Presse – Le Dauphiné et la Provence 30/04/2025 « Réunions publiques »
- Photographies

>> Réunion publique à Rosans le 30 avril 2025

Date de la réunion : 30/04/2025

Lieu : Rosans

Phase : Pré-arrêt du projet SCoT

Objet : Réunion publique de présentation du projet SCoT

Animée par : Coralie DE MORTIER (CCSB)

Nombre de personnes présentes : 11



Réunion publique du 30/04/2025 - Rosans

Les éléments évoqués par les participants étaient :

- Le territoire doit gagner en autonomie notamment alimentaire ;
- Le logement des jeunes, jeunes actifs et jeunes agriculteurs doit être adapté, et suffisant (typologie des logements, habitat alternatif, léger...) ;
- L'accès au soin est insuffisant sur le territoire en particulier pour les communes éloignées de l'axe principale de la CCSB ;
- L'organisation des écoles doit être réfléchi et structurée pour garantir de bonnes conditions de vie pour les enfants.

>> Réunion publique à Sisteron le 30 avril 2025

Date de la réunion : 30/04/2025

Lieu : Sisteron

Phase : Pré-arrêt du projet SCoT

Objet : Réunion publique de présentation du projet SCoT

Animée par : Alexandre MOUGIN (CCSB)

Nombre de personnes présentes : 5

Les éléments évoqués par les participants étaient :

- Les obligations relatives à la production de logements sociaux sur le territoire ;
- La gestion des allocations d'enveloppe foncière par la CCSB ;
- La préservation du commerce en centre-bourg.



Réunion publique du 30/04/2025 - Sisteron

>> Réunion publique à Val-Buëch-Méouge le 2 mai 2025

Date de la réunion : 02/05/2025

Lieu : Val-Buëch-Méouge (Ribiers)

Phase : Pré-arrêt du projet SCoT

Objet : Réunion publique de présentation du projet SCoT

Animée par : Alexandre MOUGIN (CCSB)

Nombre de personnes présentes : 25

Les éléments évoqués par les participants étaient :

- L'intervention du SCoT concernant les sujets suivants : changement de destination, inconstructibilité des parcelles ;
- La concentration des activités commerciales sur la zone d'activités économique de Sisteron.

PIECE JUSTIFICATIVE :

- Mail commune : « 20250425 Mail VBM »



Réunion publique du 02/05/2025 – Val-Buëch-Méouge

>> Réunion publique à Serres le 2 mai 2025

Date de la réunion : 02/05/2025

Lieu : Serres

Phase : Pré-arrêt du projet SCoT

Objet : Réunion publique de présentation du projet SCoT

Animée par : Coralie DE MORTIER (CCSB)

Nombre de personnes présentes : 8



Réunion publique du 02/05/2025 - Serres

Les éléments évoqués par les participants étaient :

- Les modalités d'application de la loi Climat et Résilience comprenant la question des sanctions en cas de non-respect de la réduction de la consommation et des moyens financiers mis à disposition pour remplir les objectifs ;
- La difficulté de répondre à des objectifs ambitieux de production de logements en lien avec la réduction de la consommation foncière.

>> Réunion publique à Orpierre le 5 mai 2025

Date de la réunion : 05/05/2025

Lieu : Orpierre

Phase : Pré-arrêt du projet SCoT

Objet : Réunion publique de présentation du projet SCoT

Animée par : Alexandre MOUGIN (CCSB)

Nombre de personnes présentes : 20

Les éléments évoqués par les participants étaient :

- Les moyens de mobiliser les logements vacants et l'impact des résidences secondaires pour le territoire ;
- La gestion de la consommation liée aux installations photovoltaïques au sol ;
- La concentration de la population attendue dans les centralités principales du territoire.



Réunion publique du 05/05/2025 - Orpierre

>> Réunion publique à Laragne-Montéglin le 5 mai 2025

Date de la réunion : 05/05/2025

Lieu : Laragne-Montéglin

Phase : Pré-arrêt du projet SCoT

Objet : Réunion publique de présentation du projet SCoT

Animée par : Coralie DE MORTIER (CCSB)

Nombre de personnes présentes : 26

Les éléments évoqués par les participants étaient :

- La prise en compte du développement des énergies renouvelables en

particulier photovoltaïques dans le SCoT ;

- La gestion des allocations d'enveloppe foncière par la CCSB ;
- L'importance de mobiliser les constructions existantes notamment les logements vacants en prévoyant des solutions adaptées pour permettre leur rénovation ;
- La prise en compte des résidences secondaires dans le SCoT ;
- Les constructions et aménagements qui n'engendrent pas de nouvelle consommation d'espace.



Réunion publique du 05/05/2025 – Laragne-Montéglin

>> Réunion publique à La Motte-du-Caire le 6 mai 2025

Date de la réunion : 06/05/2025

Lieu : La Motte-du-Caire

Phase : Pré-arrêt du projet SCoT

Objet : Réunion publique de présentation du projet SCoT

Animée par : Coralie DE MORTIER (CCSB)

Nombre de personnes présentes : 17

Les éléments évoqués par les participants étaient :

- L'éducation et l'organisation des écoles pourraient ressortir davantage dans le projet de SCoT ;
- Les objectifs de réduction de la consommation d'espaces sont inadaptés à nos communes rurales ;
- Le développement des mobilités douces est un sujet important.

Mise à disposition d'une boîte électronique dédiée

La CCSB a créé une adresse électronique dédiée au SCoT (scot@sisteronais-buech.fr) et a essentiellement été utilisée pour communiquer avec les habitants et associations locales.

Cette adresse a été partagée via le site internet et à l'occasion des réunions avec la population, des réunions publiques, etc.

Elle est également mentionnée dans le dossier de concertation mis à disposition dans les communes.

Il s'agit enfin de l'adresse de contact indiquée pour s'inscrire aux différents ateliers durant les différentes phases d'élaboration du SCoT. A cette occasion, 9 personnes se sont inscrites pour les Conversations du territoire en avril 2022.

5 personnes en mars 2023 pour les ateliers du PAS.

13 personnes en mars 2024 pour les ateliers du DOO.

Aucune observation ou demande de prise en compte n'a été faite via cette boîte de messagerie électronique.

Communications dans le magazine intercommunal, la newsletter et les bulletins municipaux

Le magazine intercommunal « Interaction » est publié chaque année. Il est imprimé en 16 350 exemplaires et déposé dans les boîtes aux lettres de la CCSB par une entreprise de distribution.

Depuis 2021, Interaction contient chaque année un article relatif au SCoT et à son avancement.

Une Newsletter du SCoT est envoyée ponctuellement aux abonnés des sites de la CCSB et du SCoT.

Une premier Newsletter a été envoyé en mars 2023.

Une seconde en mai 2025 notamment pour annoncer les réunions publiques avant l'arrêt du projet SCoT.

Enfin, certaines communes disposant de gazette communale ou d'un bulletin municipal ont partagé un article relatif au SCoT notamment lors du lancement de la procédure d'élaboration en fin d'année 2021.



Extrait de la Newsletter du SCoT
Mars 2023

PIECES JUSTIFICATIVES :

- Journal interco « interaction » n°6 – 2021-11 « Lancement du SCoT »
- Journal interco « interaction » n°7 – 2022-11 « Demain se conjugue au présent »
- Journal interco « interaction » n°8 – 2023-11 « Dossier PAS »
- Journal interco « interaction » n°9 – 2025-01 « Définissons le territoire de demain »
- Newsletter du SCoT – mars 2023
- Newsletter du SCoT – mai 2025
- Bulletin municipal 2021 n°37 « Le Misonnais » - Mison page 1 : « L'élaboration du SCoT du Sisteronais-Buëch est lancée ! »
- Bulletin municipal décembre 2021 n°56 Ventavon Info page 9 : « L'élaboration du SCoT du Sisteronais-Buëch est lancée ! »
- Bulletin municipal 2022-01 n°9 de Garde-Colombe page 7 : « L'élaboration du SCoT du Sisteronais-Buëch est lancée ! »
- Bulletin municipal 2022-01 n°28 « L'écho de la Pignollette » - Serres page 13 : « L'élaboration du SCoT du Sisteronais-Buëch est lancée ! »
- Extrait du bulletin municipal 2022-01 « Au fil de l'Oule » - Valdoule : « L'élaboration du SCoT du Sisteronais-Buëch est lancée ! »
- Extrait du bulletin municipal 2021 de Vaumeilh : « L'élaboration du SCoT du Sisteronais-Buëch est lancée ! »

Communications sur les réseaux sociaux

Les réseaux sociaux est un moyen de communication « du quotidien », pratique, rapide, et accessible à un grand nombre de personnes. De nombreuses communication ont été faites sur Facebook sur la page « Communauté de Communes du Sisteronais-Buëch » qui regroupe plus de 3 300 followers.



La CCSB dispose également d'un compte Instagram « ccsisteronaisbuech » qui rassemble plus de 288 followers et 141 suivi(e)s. Le développement de ce compte étant plus récent, très peu de publications y sont parues.

Objet : Lancement du SCoT et COPIL

Date : 18/10/2021

Source : Facebook

Objet : Conférence des maires

Date : 21/12/2021

Source : Facebook

Objet : SCoT Tour

Date : 29/03/2022

Source : Facebook

Objet : Conversations du territoires - inscriptions

Date : 07/04/2022

Source : Facebook

Objet : Conversations du territoires – inscriptions 2

Date : 12/04/2022

Source : Facebook

Objet : Conversations du territoires

Date : 29/04/2022

Source : Facebook

Objet : Retour en images sur le SCoT Tour

Date : 13/06/2022

Source : Facebook

Objet : Conversations du territoires – inscriptions 2

Date : 12/04/2022

Source : Facebook

Objet : Aménagement du territoire

Date : 6/09/2022

Source : Facebook

Objet : Comprendre les besoins en déplacements

Date : 09/11/2022

Source : Facebook

Objet : Conversations du territoires – inscriptions 2

Date : 12/04/2022

Source : Facebook

Objet : COPIL du 27 février 2023

Date : 28/02/2023

Source : Facebook

Objet : Ateliers thématiques PAS - inscriptions

Date : 08/03/2023

Source : Facebook

Objet : Réunion publique Laragne-Montéglin

Date : 29/03/2023

Source : Facebook

Objet : Ateliers du PAS 14 avril 2023

Date : 20/04/2023

Source : Facebook

Objet : Débat du PAS

Date : 09/10/2023

Source : Facebook

Objet : Ateliers du DOO

Date : 12/03/2024

Source : Facebook

Objet : COPIL DOO 7 avril 2025

Date : 09/04/2025

Source : Facebook

PIECES JUSTIFICATIVES :

L'ensemble de ces articles figurent dans le dossier numérique « Publications SCoT ».

Communications sur les sites internet

Les sites internet sont des outils de communication intéressants car ils sont régulièrement consultés par la population qui cherche des informations en lien avec la CCSB. Les actualités apparaissent en première page du site et peuvent ainsi atteindre un public important.

La CCSB a fait le choix de se doter d'un site dédié au SCoT à partir de 2022.

Par ailleurs, les communes sont un relai important d'information et ont ponctuellement fait des publications sur leurs propres sites internet.

PIECES JUSTIFICATIVES :

L'ensemble de ces publications figurent dans le dossier numérique « Site internet ».

Site internet de la CCSB

Les publications réalisées sur le site internet du SCoT sont les suivantes :

Titre : « L'élaboration du SCoT du Sisteronais-Buëch est lancée ! »

Date : octobre 2021

Source : Site CCSB « à la une »

Titre : « Lancement du Schéma de Cohérence Territorial »

Date : 18/10/2021

Source : Site CCSB « à la une »

Titre : « Comprendre, débattre et contribuer au SCoT – 7 réunions publiques »

Date : 24/04/2025

Source : Site CCSB « actualités »

Titre : « Le Sisteronais-Buëch passé à la loupe durant six réunions publiques » - PAS

Date : 03/2023

Source : Site CCSB « à la une »

Site internet du SCoT du Sisteronais-Buëch

Le site internet dédié au SCoT du Sisteronais-Buëch a été mis en ligne en septembre 2022. Ce site reprend toutes les informations relatives au SCoT. Il a été régulièrement mis à jour depuis, y compris avec des articles d'actualités, l'agenda du SCoT et l'avancement de la procédure.

Il détaille les différentes étapes du SCoT et met à disposition de nombreux documents y compris les délibérations du conseil communautaire.

> LA CCSB ET LE SCOT

Historique
Gouvernance
Périmètre

> LE SCOT

Qu'est-ce que le SCoT ?
Les étapes d'élaboration du SCoT
Questions / Réponses

> LE SCOT

> REJOINDRE LE SCOT

> DOCUMENTATIONS

> REJOINDRE LE SCOT

Agenda
Actualités
Témoignages
Newsletter
Contribuer

> DOCUMENTATIONS

Délibérations
Cartographie
Point presse
Vidéos
Les pièces du SCoT

Extrait du menu de navigation du
site internet dédié au SCoT

Par ailleurs, le site permet de contacter la CCSB en un clic, s'inscrire à la newsletter du SCoT ou encore de contribuer via un formulaire en ligne.



Le SCoT est un document à moyen et long terme qui a pour vocation de réglementer à la parcelle, les données des grandes orientations et objectifs pour le territoire.

Vous pouvez exprimer votre avis en remplissant ce formulaire, faire des suggestions pour notre territoire, réagir aux différents documents qui sont mis à votre disposition dans le dossier de concertation ou de tout autre document relatif au SCoT.

Toutes vos observations seront reportées dans le registre des observations de la CCSB et seront, autant que possible, prises en compte dans le travail d'élaboration du SCoT. Dans tous les cas, toutes les demandes ne pourront pas être honorées. En effet, le SCoT doit répondre à un certain nombre d'engagements légaux et a pour objectif de respecter certains grands principes d'aménagement et de développement durable.

Pour que votre observation soit la plus productive possible, n'hésitez pas à être précis dans vos indications géographiques (commune(s), village(s), secteur(s) concernés), thématiques (eau, habitat, commerce, développement économique, emploi et entreprise, mobilité, infrastructures et services), ainsi que la problématique constatée, les propositions de solutions si vous en avez, etc.

Merci à tous pour votre contribution !

Votre nom :

Votre prénom :

Votre e-mail :

Votre avis, vos observations :

Formulaire « Contribuer »

Les actualités parues sur le site internet dédié au SCoT du Sisteronais-Buëch sont les suivantes et sont mentionnées dans les pièces justificatives dans les différentes phases d'élaboration (voir dans la suite du document) :

Titre : « Lancement du Schéma de Cohérence Territoriale »

Date : 09/2022

Source : Site SCoT CCSB « actualités »

Titre : « SCoT Tour »

Date : 09/03/2022

Source : Site SCoT CCSB « actualités »

Titre : « Une soixantaine de personnes réunies pour « les conversations du territoire » »

Date : 09/2022

Source : Site SCoT CCSB « actualités »

Titre : « Comité de Pilotage pour le Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) du 27 février 2023 »

Date : 27/02/2023

Source : Site SCoT CCSB « actualités »

Titre : « La CCSB construit son Projet d'Aménagement stratégique »

Date : 28/07/2023

Source : Site SCoT CCSB « actualités »

Titre : « Les travaux autour du SCoT se poursuivent ! »

Date : 19/02/2024

Source : Site SCoT CCSB « actualités »

Titre : « Le SCoT : construire le territoire de demain ! »

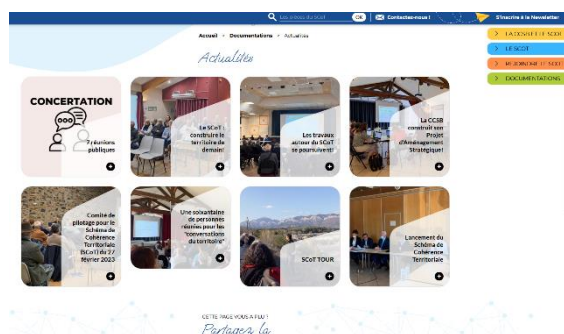
Date : 07/04/2025

Source : Site SCoT CCSB « actualités »

Titre : « Comprendre, débattre et contribuer au SCoT – 7 réunions publiques »

Date : 24/04/2025

Source : Site SCoT CCSB « actualités »



Extraits de la page d'accueil du site internet dédié au SCoT



Site internet communaux

Les communes ont des moyens de communication développés qui attirent de plus en plus les habitants, parmi eux et pour avoir les dernières actualités, les sites internet sont appréciés et consultés.

La CCSB a pu recenser quelques publications réalisées sur des sites internet communaux.

PIECES JUSTIFICATIVES :

L'ensemble de ces publications figurent dans le dossier numérique « Site internet Communaux ».

Titre : « Schéma de Cohérence Territoriale » - concertation

Date : 2020

Source : Site internet de Le Poët

Titre : « Schéma de Cohérence Territoriale » - concertation

Date : 2020

Source : Site internet de Serres

Titre : « L'élaboration du SCoT est lancée ! »

Date : fin 2021-2022

Source : Site internet de Garde-Colombe

Titre : « L'élaboration du SCoT est lancée ! »

Date : 29/11/2021

Source : Site internet de Lachau

Titre : « L'élaboration du SCoT est lancée ! »

Date : fin 2021/2022

Source : Site internet de Val-Buëch-Méouge

Affichages et panneaux de communication

Des affiches ont été réalisées tout au long de l'élaboration du document afin d'informer le grand public des réunions publiques et des ateliers.

Des supports roll-up ont été créés afin d'être exposés dans les différentes réunions, ateliers, présentation publique, enquête, etc. A ce jour, il existe 4 roll up :

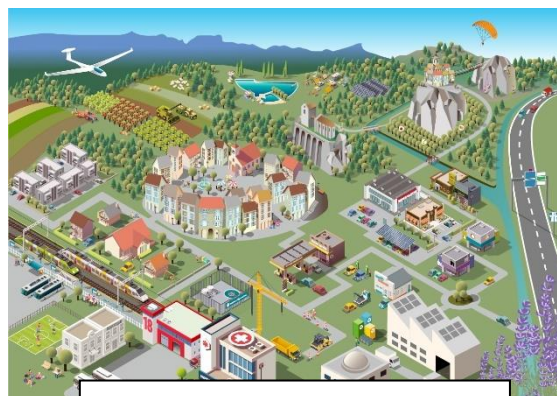
- Le premier explique ce qu'est un SCoT
- Les trois suivants regroupent des éléments de diagnostic.

D'autres roll-up (entre 4 et 6 roll-up) vont être imprimés pour compléter la série et présenteront le PAS et le DOO.

Par ailleurs en vue des expositions à venir, réunions et enquête publique, la production d'un flyer résumant le contenu du SCoT (diagnostic, PAS, DOO) et indiquant les modalités de participation est prévu. Il sera disponible à partir de juin 2025. Quelques exemplaires seront distribués aux communes. Le reste sera mis à disposition lors des réunions de présentation.

PIECES JUSTIFICATIVES :

- Affiches dans le fichier numérique « flyers et affiches »
- Roll up dans le fichier numérique « panneaux d'expositions »



Visuel SCoT réalisé comme support de présentation afin d'expliquer les thématiques du SCoT



Affiche annonçant les réunions publiques d'avril-mai 2025



Expositions des roll-up aux ateliers du PAS à Serres en 2023

Communications dans la presse locale

Plus de 15 articles de presse sont parus depuis 2019 et ont accompagné l'élaboration du SCoT. Les différents articles concernent les étapes suivantes et sont mentionnés dans les pièces justificatives dans les parties concernées :

- En amont de la prescription du SCoT

Titre : « L'intercommunalité se jette dans le grand bain afin de réaliser un SCoT »

Date : 01/04/2019

Source : *La Provence*

Titre : « Le futur schéma de cohérence territoriale de la communauté de communes discuté par les maires »

Date : 01/04/2019

Source : *Dauphiné Libéré*

- A l'occasion de la prescription du SCoT

Titre : « L'élaboration d'un Schéma de cohérence territoriale définitivement adoptée »

Date : 15/04/2019

Source : *Dauphiné Libéré*

- Durant la phase administrative de lancement du SCoT

Titre : « Et c'est parti pour le Scot »

Date : 22/12/2020

Source : *Dauphiné Libéré*

- En phase diagnostic

Titre : « Les enjeux et les objectifs du territoire passés au crible »

Date : 07/02/2022

Source : *Dauphiné Libéré*

Titre : « "Scot tour" : quel avenir pour le territoire ? »

Date : 07/03/2022

Source : *Dauphiné Libéré*

Titre : « Un "Scot tour" pour imaginer le territoire de demain »

Date : 12/03/2022

Source : *Dauphiné Libéré*

Titre : « Les élus passent le territoire à la loupe »

Date : 17/03/2022

Source : *La Provence*

Titre : « Conversations du territoire »

Date : 25/04/2022

Source : *La Provence*

Titre : « Aménagement du territoire : "Et demain on fait quoi ?" »

Date : 03/05/2022

Source : *Dauphiné Libéré*

Titre : « Aménagement du territoire : tout reste à faire »

Date : 02/07/2022

Source : *Dauphiné Libéré*

- En phase PAS

Titre : « La population invitée à parler du territoire »

Date : 10/03/2023

Source : *La Provence*

Titre : « Le territoire passé à la loupe en neuf réunions publiques »

Date : 11/03/2023

Source : *Dauphiné Libéré*

Titre : « La population invitée à donner son avis sur le territoire »

Date : 15/03/2023

Source : *La Provence*

Titre : « Un schéma de cohérence territoriale pour les 60 communes de la CCSB »

Date : 15/03/2023

Source : *Dauphiné Libéré*

PIECES JUSTIFICATIVES :

L'ensemble de ces articles figurent dans le dossier numérique « Presse ».

Temps d'échanges spécifiques par phase

Le SCoT s'élabore en plusieurs phases. Il est donc primordial de garder une communication régulière et d'informer le grand public dans le but de l'impliquer le plus possible. Les contributions nourrissent le débat et permettent d'alimenter directement le SCoT aux différentes étapes.

La phase administrative de lancement de la procédure

>> Le lancement du SCoT

Le lancement du SCoT correspond aux premières réunions de pilotage du document et du commencement des travaux comprenant une réunion du :

- Comité technique réunissant 17 techniciens de la CCSB, de la DDT des Hautes-Alpes et des Alpes-de-Haute-Provence et de la Région PACA ;
- Comité de pilotage réunissant 15 élus et techniciens de la CCSB.

Ces deux réunions avaient vocation à informer de la procédure et des modalités de sa réalisation.

Pour l'occasion, les deux bureaux d'études qui accompagnent la CCSB ont pu expliquer leur méthode de travail et le calendrier prévisionnel.



COPIL de lancement du SCOT du
18/10/2021 à Mison

La CCSB a souhaité largement communiquer pour informer le grand public du démarrage des travaux. Elle a notamment publié sur les réseaux sociaux, sur son site internet et a proposé aux communes un article afin qu'elles

puissent elles-mêmes le diffuser par tous les moyens.

Une conférence des maires a également été organisée afin d'informer les élus sur la procédure d'élaboration du SCoT, des équipes, du planning de travail et de l'objectif d'étroite collaboration avec les élus et les citoyens. Cette réunion a réuni 30 participants.

Parmi les sujets soulevés :

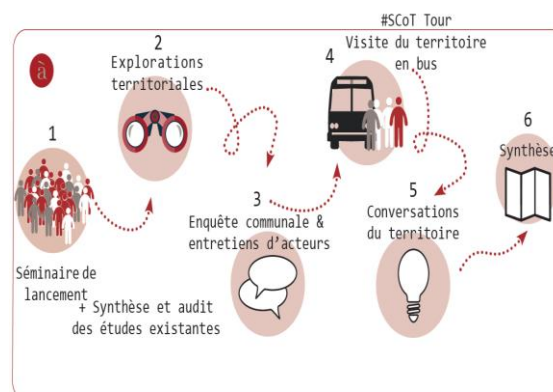
- Les impacts du SCoT pour une commune soumise au règlement national d'urbanisme ;
- Les conséquences d'une incompatibilité du PLU avec le SCoT ;
- Les possibilités de développement du territoire dans un contexte de réduction du rythme de l'artificialisation.

PIECES JUSTIFICATIVES :

- Publications réseaux sociaux de la CCSB – Facebook : « 2021-10-18 Lancement du SCoT »
- Publications réseaux sociaux de la CCSB – Facebook : « 2021-12-21 Conférence des maires »
- Site internet - CCSB 2021-10 « L'élaboration du SCoT du Sisteronais-Buëch est lancée ! » (2 publications)
- Site internet – Garde Colombe fin 2021-2022 « L'élaboration du SCoT du Sisteronais-Buëch est lancée ! »
- Site internet – Lachau 2021-11-29 « L'élaboration du SCoT du Sisteronais-Buëch est lancée ! »
- Site internet – Val-Buëch-Méouge fin 2021-2022 « L'élaboration du SCoT du Sisteronais-Buëch est lancée ! »
- Journal interco « interaction » n°6 – 2021-11 « Lancement du SCoT »
- Bulletin municipal 2021 n°37 « Le Misonnais » - Mison page 1 : « L'élaboration du SCoT du Sisteronais-Buëch est lancée ! »
- Bulletin municipal décembre 2021 n°56 Ventavon Info page 9 : « L'élaboration du SCoT du Sisteronais-Buëch est lancée ! »
- Bulletin municipal 2022-01 n°9 de Garde-Colombe page 7 : « L'élaboration du SCoT du Sisteronais-Buëch est lancée ! »

- Bulletin municipal 2022-01 n°28
« L'écho de la Pignolette » - Serres page 13 : « L'élaboration du SCoT du Sisteronais-Buëch est lancée ! »
- Extrait du bulletin municipal 2022-01
« Au fil de l'Oule » - Valdoule :
« L'élaboration du SCoT du Sisteronais-Buëch est lancée ! »
- Extrait du bulletin municipal 2021 de Vaumeilh : « L'élaboration du SCoT du Sisteronais-Buëch est lancée ! »

Diagnostic



Le diagnostic a été élaboré entre octobre 2021 et décembre 2022, en même temps que l'Etat Initial de l'Environnement (EIE), et a permis de dresser un état des lieux du territoire et de déterminer les enjeux par thématique.

Une enquête communale a été lancée, sous la forme d'un questionnaire à l'attention des élus municipaux, les réponses ont permis de comprendre les communes et leurs attentes. En 2022, une tournée des communes a été organisée en complément et a permis la réalisation d'entretiens individuels avec chacune des communes.

Afin de mieux comprendre les enjeux du SCoT, le « SCoT Tour » a permis aux élus de découvrir ou redécouvrir le territoire intercommunal. Pendant 3 jours, les 7-8-9 mars 2022, les élus ont parcouru les routes de la CCSB et visité différents lieux et activités économiques.

Des tables rondes « Conversations du territoire » ont été organisées le 29 avril 2022 et a réuni plus de 66 participants (élus, habitants, techniciens et société civile).

Le but de ces réunions était de s'acculturer collectivement à l'outil SCoT et de croiser volontairement les thématiques pour établir des enjeux transversaux.

Une fois terminé, le diagnostic a été présenté aux élus à l'occasion d'une conférence des maires le 20 décembre 2022.

Il a également été présenté en réunions publiques dans les communes de Serres le 13 mars, Laragne-Montéglin le 27 mars et Sisteron le 14 avril 2023.

L'état initial de l'environnement (EIE), réalisé en parallèle, fait directement écho au diagnostic.

Ses conclusions sont intégrées au diagnostic et permettent de réaliser in fine l'évaluation environnementale. Conscient des enjeux de ce document, une présentation spécifique a été réalisée aux personnes publiques associées et intéressées à la procédure.

>> Le SCoT Tour - Une journée pour s'immerger sur le territoire et mettre en lumière les enjeux

Le SCoT Tour est un évènement organisé en 2022 pour sensibiliser les élus aux thématiques centrales du SCoT. Les techniciens des DDT ainsi que des Régions ont été invités.

Le SCoT est également transversal, les sujets s'entremêlent souvent et il est difficile de parler d'un enjeu sans parler d'un autre.

Pendant trois jours, les participants ont arpenté le territoire :

Date : 07/03/2022

Lieu : Electravia Hélices E-Props à Vaumeilh, Abattoir municipal de Sisteron, auberge de Lagrand à Garde-Colombe, EVAD Entreprises et l'EARL les Iscles

Phase : Diagnostic

Objet : SCoT Tour « Thématique économique »

Animée par : Coralie DE MORTIER (CCSB), le bureau d'études Cittanova ainsi que les intervenants suivants : Anne LAVRAND et Jérémie BUIATTI, Jacques PELLIER, Stéphane et Irène ASENSI, Marianne DIDIER et Nicolas LAUGIER ainsi que Marie-Pierre LIAUTAUD
Nombre de personnes présentes : 22



EVAD Entreprises - Sisteron

Date : 08/03/2022

Lieu : Parc animalier « La Vallée Sauvage » et le centre équestre « Les cavaliers de Saint-Geniez » à Saint-Geniez, les gorges de la Méouge à Val-Buëch-Méouge, la commune d'Orpierre, les carrières du Beynon et le site RTE

à Ventavon

Phase : Diagnostic

Objet : SCoT Tour « Tourisme et environnement »

Animée par : Coralie DE MORTIER (CCSB), le bureau d'études Cittanova ainsi que les intervenants suivants : Virginie et Alain DE MORTIER, Marie DELAUNE et Mélanie COTTET, Gilles CREMILLIEUX et Rémy MOINE, Nicolas PIARRY, Nathalie BAILLY, Fabien CARUSO et Jean-Philippe SIMON
Nombre de personnes présentes : 26



Parc animalier La Vallée Sauvage – Saint-Geniez

Date : 09/03/2022

Lieu : Centre de rééducation et commune de Turriers, commune de La Motte-du-Caire, Centre paramédical Athena à Laragne-Montéglin et commune de Sisteron

Phase : Diagnostic

Objet : SCoT Tour « Habitat et services à la personne »

Animée par : Coralie DE MORTIER (CCSB), le bureau d'études Cittanova ainsi que les intervenants suivants : Corinne FAU, Jean-Yves SIGAUD, Jérôme FRANCOU, Valérie VERNISSE, Olivier MOISE et Bernard CODOUL
Nombre de personnes présentes : 19



Intervention de la Région (sujet de la mobilité)
La Motte du Caire

PIECES JUSTIFICATIVES :

- Compte-rendu de l'évènement « CR SCoTT 07-08-09 mars 2022 »

- Programme SCoT Tour
- Support de présentation en 3 livrets
- Photographies
- Site internet - SCoT CCSB 2022-03-09 « SCoT Tour »
- Publication réseaux sociaux de la CCSB – Facebook : « 2022-03-29 SCoT Tour »
- Publication réseaux sociaux de la CCSB – Facebook : « 2022-06-22 Retour en images sur le SCoT Tour »
- Publication réseaux sociaux de la CCSB – Facebook : « 2022-11-09 Comprendre les besoins en déplacements »

>> Les « Conversations du Territoire »

Ces tables rondes organisées en avril 2022 correspondent à la première session de travail concerté et partagé entre tous les acteurs.

A cette occasion, la CCSB a souhaité ouvrir largement ces discussions en invitant des habitants du territoire, des acteurs économiques, des représentants d'association, les personnes publiques associées, les élus et les techniciens de la CCSB.

Plusieurs communications ont été faites afin d'informer le grand public y compris sur les réseaux sociaux et le site internet mais également grâce aux communes qui ont sollicité leurs habitants afin de trouver des personnes intéressées par le sujet.

Par la suite, ces habitants ont d'ailleurs été recontactés pour participer à d'autres ateliers en phase PAS et DOO.

Date : 29/04/2022

Lieu : Salle des fêtes de Mison

Phase : Diagnostic

Objet : Les Conversations du Territoire en 4 sujets

Animée par : les bureaux d'études Cittànova et ECOVIA et la CCSB

Nombre de personnes présentes : 66



Conversations du Territoire
29/04/2022 Mison

Les éléments évoqués par les participants étaient :

- 1- La vie sur le territoire au fil des saisons
- 2- Les marqueurs d'un territoire rural à haute qualité environnementale
- 3- Les ruptures prévisibles et la capacité d'adaptation du territoire aux changements
- 4- Atouts et limites d'une armature territoriale qui invite à se réinventer.

Traitement et prise en compte des échanges : cette première rencontre visait à croiser les sujets et à faire des constats afin de mieux comprendre les enjeux prioritaires ou du moins partagés par les participants. Ces tables rondes ont permis de dresser un tableau menaces, forces, faiblesses et opportunités qui a contribué à l'écriture du diagnostic.

PIECES JUSTIFICATIVES :

- Compte-rendu : « CR TR 29042022 »
- Support de réunion : Feuilles de question
- Photographies
- Site internet - SCoT CCSB 2022-05 « Une soixantaine de personnes réunies pour les « conversations du territoire »
- Publication réseaux sociaux de la CCSB – Facebook : « 2022-04-07 Conversations du territoires – inscriptions »
- Publication réseaux sociaux de la CCSB – Facebook : « 2022-04-12 Conversations du territoires – inscriptions 2 »
- Publication réseaux sociaux de la CCSB – Facebook : « 2022-04-29 Conversations du territoires »
- Presse – Le Dauphiné « 2022-07-02 - « Aménagement du territoire : tout reste à faire »

>> Enquête communale :

En phase diagnostic, une enquête communale a été réalisée afin de mieux connaître les communes et leurs caractéristiques. L'objectif était de se comprendre la perception des élus des attentes notamment vis-à-vis des politiques

publiques qui pourraient être mises en œuvre par la communauté de communes.

Un questionnaire a été rédigé en ce sens et envoyé aux communes en fin d'année 2021.

Une analyse des réponses et un bilan ont été effectués et ont permis d'alimenter le diagnostic.

En parallèle de ce questionnaire une tournée des communes a été organisée. Ces entretiens ont été réalisés par la chef de projet SCoT entre janvier et juillet 2022.

Un moment privilégié avec les communes afin d'aborder les projets communaux à venir, mais également de comprendre les dynamiques locales en termes démographique, d'habitat, d'économie (tourisme, activités agricoles, commerces, artisanat), de services publics et d'équipements, etc.

Ces entretiens ont permis de mieux connaître les communes mais également de prendre en compte leurs besoins et leurs projets afin de les insérer au plus tôt dans la procédure du SCoT dès son diagnostic. Ces entretiens ont également été utiles en phase PAS, notamment au moment des discussions relatives à l'armature territoriale ou encore dans l'évaluation des besoins en foncier pour définir les enveloppes économiques et d'équipements et d'infrastructures en phase DOO.

PIECES JUSTIFICATIVES :

- « Questionnaire_Sisteronais-VD »
- Support Tournée des communes « Grille d'entretien commune 2022 »

>> Conférence des maires :

Le diagnostic finalisé a été présenté en conférence des maires le 19 décembre 2022. 32 personnes ont participé à cette réunion. Cette rencontre avec les maires a permis de rappeler la méthode de travail et d'aborder les constats et enjeux du diagnostic.

Elle a également permis de faire un point sur la suite de la procédure notamment d'introduire les carnets d'intention, première étape de travail pour engager le PAS.

Parmi les sujets soulevés :

- La notion de Zéro Artificialisation Nette dans la loi Climat et Résilience ;

- La méthodologie de calcul de consommation des espaces naturels, agricoles et forestiers et la cartographie MOS ;
- La production d'énergie en lien avec la consommation d'espaces et l'intégration paysagère ainsi que le nouveau phénomène d'agrivoltaïsme.

>> Présentation de l'Etat Initial de l'Environnement (EIE) aux Personnes Publiques Associées (PPA)

Parmi les pièces importantes du SCoT, l'EIE s'inscrit dans le cadre de l'évaluation environnementale du SCoT. Elle constitue l'état initial et alimente le diagnostic et l'ensemble des pièces du SCoT.

L'EIE a par conséquent été présentée aux PPA le 10 mars 2023.

Lors de cette réunion, une présentation a été faite aux 12 participants. La DDT des Hautes-Alpes et le syndicat des carriers ont également formulés des observations par écrit.

Les principales observations concernaient :

- La nécessité de prendre en compte les corridors écologiques sur la base du SRCE ;
- La ressource en eau notamment les questions de la suffisance, de la sécurisation et de la répartition de l'eau sur le territoire ;
- Les émissions de GES incluent la consommation liée à l'autoroute et impactent fortement le territoire pourtant traversé sur une partie infime de la CCSB ;
- La prise en compte des besoins pour le traitement des déchets notamment déchets du BTP ;
- La pression exercée sur le territoire pour le développement des énergies renouvelables.

Ces observations ont été prises en compte et l'EIE a été amendée en ce sens.

PIECES JUSTIFICATIVES :

- Support de présentation de la réunion
- Compte-rendu de réunion « 20230310 CR PPA EIE »

PAS – Projet d'Aménagement Stratégique

Le projet d'aménagement stratégique (PAS) a été réalisé entre janvier et octobre 2023.

Dès la présentation du diagnostic en conférence des maires, un carnet d'intention a été distribué aux communes afin de permettre aux élus de se prononcer sur les enjeux découlant du diagnostic.

L'organisation de 6 ateliers a permis de travailler par thématique afin de construire le projet stratégique.

Par ailleurs, 11 réunions techniques et de pilotage ont été réalisées pendant cette phase.

Le PAS a été débattu en conseil communautaire le 10 octobre 2023 puis le 12 novembre 2024.

>> Les carnets d'intention

Ces carnets correspondent à une nouvelle enquête communale relative aux enjeux du SCoT.

Distribué à partir de la conférence des maires, cette démarche fait le lien entre la phase diagnostic et le PAS. Concrètement, les élus communaux sont invités à définir et hiérarchiser les enjeux. Ce travail fonde et structure la suite du projet : les élus devaient indiquer quels enjeux leur semblaient prioritaires et à quelle échelle il était nécessaire d'agir.

Le bilan de cette enquête communale a été fait à l'occasion du COPIL du 27 février 2023.

Les enjeux considérés comme prioritaires sont les suivants :

- Le maintien de la qualité de vie ;
- L'accessibilité des pôles ;
- La vitalité des communes éloignées des pôles de proximité ;
- La définition d'une armature territoriale ;
- L'adéquation entre production des énergies renouvelables et préservation des paysages ;
- L'anticipation de l'évolution des aléas naturels provoquée par le changement climatique, notamment relatifs aux sols argileux et aux feux de forêt ;
- La valorisation et la gestion raisonnée des ressources du territoire ;

- La préservation de la quantité et la qualité des ressources ;
- La réduction des pollutions sous toutes ses formes ;
- La résilience des exploitations agricoles face au changement climatique en cours ;
- L'accessibilité aux services et commerces de proximité ;
- La lutte contre l'isolement géographique ;
- La facilité d'accès aux services et commerces pour les personnes les plus impactées par des difficultés de mobilité au moyen d'un parcours résidentiel adapté ;
- Le développement d'une agriculture durable et de proximité ;
- Le maintien et l'accroissement des secteurs créateurs d'emplois ;
- L'accompagnement pour le développement de nouvelles entreprises ;
- La définition d'une offre d'accès aux soins ;
- Le maintien et la revitalisation des commerces et centres-bourgs ;
- La capacité des structures du territoire à répondre au vieillissement de la population ;
- La réduction des consommations énergétiques liées aux énergies fossiles ;
- La préservation de l'identité patrimoniale des bourgs ;
- L'accueil de nouveaux ménages en adéquation avec la ressource et les systèmes d'assainissement ;
- L'amélioration des performances énergétiques ;
- Le maintien de la population actuelle par une offre de logement suffisante ;
- La protection du bâti ancien tout en évitant le phénomène de cristallisation ;
- Le développement du tourisme vert ;
- La maîtrise du développement touristique au regard des capacités du territoire ;
- La mise en réseau des différents sites touristiques.

Ce bilan a permis de définir les thématiques des ateliers du PAS et a abordé les scénarios possibles pour la CCSB.

PIECES JUSTIFICATIVES :

- Carnet d'intention
- Support de présentation

>> Les ateliers du PAS

6 ateliers thématiques visant à prioriser les grands enjeux du territoire ont été organisés.

Comme en phase de diagnostic, le choix a été fait d'ouvrir ces ateliers à la population, à la société civile, aux acteurs économiques, aux élus et aux personnes publiques associées. Plusieurs communications ont été faites en ce sens notamment dans la presse locale et sur les réseaux sociaux.

❖ Atelier 1

Date : 13/03/2023

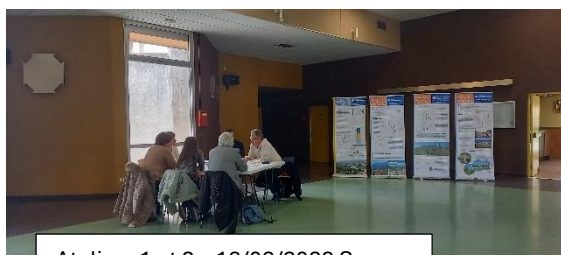
Lieu : Serres

Phase : Projet d'Aménagement Stratégique

Objet : Armature territoriale

Animée par : le bureau d'études Cittànova et la CCSB

Nombre de personnes présentes : 26



Ateliers 1 et 2 – 13/03/2023 Serres

Les éléments évoqués par les participants étaient :

- La solidarité territoriale comme fil conducteur ;
- Le développement de la multimodalité ;
- L'accueil de nouvelles populations et la prise en compte du vieillissement de la population.

Traitement et prise en compte des échanges :

La solidarité est l'un des objectifs phare du territoire, elle est mise en avant à travers différentes parties du SCoT y compris l'armature. Celle-ci a été réfléchi afin d'intégrer la notion de bassin de vie.

La multimodalité et la prise en compte du vieillissement de la population et des besoins des jeunes sont compléments intégrés dans le

PAS notamment concernant l'habitat, la mobilité et les services.

❖ Atelier 2

Date : 13/03/2023

Lieu : Serres

Phase : Projet d'Aménagement Stratégique

Objet : Habitat et cadre de vie

Animée par : le bureau d'études Cittànova et la CCSB

Nombre de personnes présentes : 27

Les éléments évoqués par les participants étaient :

- Préservation de la qualité de vie au regard des évolutions climatiques et environnementales ;
- Enjeux de la transition environnementale ;
- Rénovation énergétique ;
- Développement une stratégie foncière sur le territoire ;

Traitement et prise en compte des échanges :

La stratégie relative à l'habitat et au cadre de vie retranscrite dans le PAS comprend les enjeux de rénovation y compris énergétique du parc de logement. Il retranscrit également des orientations relatives à la taille des logements, aux besoins de populations spécifiques et des parcours résidentiels, de densification et de réduction de la consommation d'espaces.

❖ Atelier 3

Date : 27/03/2023

Lieu : Laragne-Montéglin

Phase : Projet d'Aménagement Stratégique

Objet : Développement économique

Animée par : le bureau d'études Cittànova et la CCSB

Nombre de personnes présentes : 26



Ateliers 3 et 4 – 27/03/2023 Laragne-Montéglin

Les éléments évoqués par les participants étaient :

- Le développement nécessaire de nouvelles formes d'économie afin de participer au désenclavement des zones ;
- La priorisation de la densification des zones d'activité existantes ;
- La complémentarité des activités entre les zones d'activité ;
- Le maintien des interactions, des liens sociaux, des lieux de rencontres et d'échanges.

Traitement et prise en compte des échanges :

Le PAS reprend les éléments évoqués par les participants notamment l'équilibre entre l'économie des centres-bourgs et des zones d'activités. Par ailleurs, la densification est priorisée par rapport à des extensions. Le PAS comprend également des orientations visant à favoriser la mobilité entre ces deux secteurs.

❖ Atelier 4

Date : 27/03/2023

Lieu : Laragne-Montéglin

Phase : Projet d'Aménagement Stratégique

Objet : Paysage et tourisme

Animée par : le bureau d'études Cittànova et la CCSB

Nombre de personnes présentes : 32

Les éléments évoqués par les participants étaient :

- La préservation et valorisation de la grande qualité des paysages de la CCSB et d'un patrimoine ;
- La communication autour de l'offre touristique.

Traitement et prise en compte des échanges :

De nombreuses orientations du PAS concernent la qualité paysagère et architecturales des différents aménagements et constructions. Le paysage, souvent mis en valeur, contribue à maintenir le cadre de vie du Sisteronais-Buëch et apparait comme un enjeu essentiel. L'offre touristique est abordée dans le PAS, les orientations visent à permettre un tourisme 4 saisons et à valoriser l'offre disponible tout en permettant le développement de nouvelles offres.

❖ Atelier 5

Date : 14/04/2023

Lieu : Sisteron

Phase : Projet d'Aménagement Stratégique

Objet : Agriculture

Animée par : le bureau d'études Cittànova et la CCSB

Nombre de personnes présentes : 35



Ateliers 5 et 6 – 14/04/2023 Sisteron

Les éléments évoqués par les participants étaient :

- Valorisation des produits locaux et des savoir-faire agricoles ;
- Développement d'une stratégie de préservation de l'économie agricole.

Traitement et prise en compte des échanges :

L'agriculture est reconnue dans le SCoT comme essentielle pour l'économie locale, elle doit être mise en valeur et encouragée de toutes les manières possibles : la préservation du foncier, la promotion de la formation, le logement des agriculteurs, etc.

L'alimentation est également mise en avant, notamment à travers l'accompagnement du changement des pratiques agricoles au regard des enjeux climatiques et alimentaires.

❖ Atelier 6

Date : 14/04/2023

Lieu : Sisteron

Phase : Projet d'Aménagement Stratégique

Objet : Environnement

Animée par : le bureau d'études Cittànova et la CCSB

Nombre de personnes présentes : 35

Les éléments évoqués par les participants étaient :

- L'anticipation et la planification des actions en faveur de la biodiversité et de l'environnement ;
- La protection des espaces naturels, paysages et ressources ;
- La solidarité territoriale.

Traitement et prise en compte des échanges :

L'environnement est largement traité dans le PAS. Face aux changements climatiques, il est nécessaire d'anticiper les changements qui impactent tous les domaines : l'habitat, l'énergie, les espaces naturels, agricoles et forestier, la réduction de la consommation des espaces, la prise en compte et la réduction des risques et nuisances, la protection de la ressource en eau, la réduction et la valorisation des déchets, etc.

PIECES JUSTIFICATIVES :

- Supports de présentation des ateliers
- Comptes-rendus des ateliers
- Photographies
- Publication réseaux sociaux de la CCSB
 - Facebook : « 2023-03-08 Ateliers thématiques PAS - inscriptions »
- Publication réseaux sociaux de la CCSB
 - Facebook : « 2023-04-20 Ateliers du PAS 14 avril 2023 »
- Presse – La Provence « 15032023-LP-SCOT »
- Presse – Le Dauphiné « 11032023-DL-le territoire passé à la loupe en neuf réunions publiques »

>> Les réunions des comités technique et de pilotage

En plus des ateliers, de nombreuses réunions ont cadencé l'avancement du PAS et ont permis des validations intermédiaires lors de la rédaction du document. L'alternance entre comité technique (COTECH) et comité de pilotage (COPIL) a permis de faire évoluer le PAS et d'intégrer les observations des personnes publiques associées et intéressées au SCoT.

A noter que l'ensemble des élus communautaires ont été conviés aux réunions de pilotage, les COPIL étaient donc « élargis ». Ce choix a été fait pour répondre à l'objectif de partage et concertation avec l'ensemble des communes du territoire dans une logique de co-construction.

Voici la chronologie des réunions relatives au PAS :

- COPIL

Date : 27/02/2023

Lieu : Garde-Colombe

Phase : Projet d'Aménagement Stratégique

Objet : Restitutions des carnets d'intentions, présentation des scénarios du PAS et des ateliers à venir

Animée par : le bureau d'études Cittanova et la CCSB

Nombre de personnes présentes : 35

- COTECH

Date : 30/05/2023

Lieu : Sisteron

Phase : Projet d'Aménagement Stratégique

Objet : présentation d'une première version rédigée du PAS à la suite des ateliers et avant présentation en COPIL

Animée par : le bureau d'études Cittanova et la CCSB

Nombre de personnes présentes : 9

- COPIL

Date : 17/07/2023

Lieu : Garde-Colombe

Phase : Projet d'Aménagement Stratégique

Objet : Bilan des ateliers du PAS, l'armature du PAS et la déclinaison en orientations

Animée par : le bureau d'études Cittanova et la CCSB

Nombre de personnes présentes : 22

- COTECH

Date : 24/07/2023

Lieu :

Phase : Projet d'Aménagement Stratégique

Objet : Compte-rendu du COPIL et avancement

Animée par : le bureau d'études Cittanova et la CCSB

Nombre de personnes présentes : 9

- PPA

Date : 28/07/2023

Lieu : Mison

Phase : Projet d'Aménagement Stratégique

Objet : Présentation du projet de PAS pour observations

Animée par : le bureau d'études Cittanova et la CCSB

Nombre de personnes présentes : 15

- COTECH

Date : 04/09/2023

Lieu : Sisteron

Phase : Projet d'Aménagement Stratégique

Objet : Compte-rendu de la réunion des PPA et évaluation des observations formulées sur le PAS

Animée par : le bureau d'études Cittànova et la CCSB

Nombre de personnes présentes : 7

- COPIL

Date : 18/09/2023

Lieu : Mison

Phase : Projet d'Aménagement Stratégique

Objet : Prise en compte et arbitrages à la suite des observations des PPA

Animée par : le bureau d'études Cittànova et la CCSB

Nombre de personnes présentes : 23



- Bureau communautaire 02102023

Date : 02/10/2023

Lieu : Sisteron

Phase : Projet d'Aménagement Stratégique

Objet : Validation du PAS avant présentation en conseil communautaire pour débats

Animée par : le bureau d'études Cittànova et la CCSB

Nombre de personnes présentes : 17

- Atelier Armature territoriale

Le PAS a été présenté en conseil communautaire le 10 octobre 2023 puis mis en débat.

Des remarques ont été formulées par les élus qui considéraient l'armature territoriale non aboutie. Les élus communautaires souhaitant retravailler sur cette partie du PAS, un nouvel atelier a été organisé en 2024.



Date : 19/02/2024

Lieu : Sisteron

Phase : Projet d'Aménagement Stratégique

Objet : Définir l'armature territoriale du SCoT

Animée par : le bureau d'études Cittànova, le cabinet New Deal et la CCSB

Nombre de personnes présentes : 40

PIECES JUSTIFICATIVES :

- Site internet - SCoT CCSB 2023-02-27 « Comité de pilotage pour le Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) du 27 février 2023 »
- Site internet - SCoT CCSB 2023-07 « La CCSB construit son Projet d'Aménagement Stratégique »
- Publication réseaux sociaux de la CCSB – Facebook : « 2023-02-28 COPIL du 27 février 2023 »

>> Débats en conseil communautaires

- Débat n°1 du PAS

Date : 10/10/2023

Lieu : Serres

Phase : Projet d'Aménagement Stratégique

Objet : Débat sur les orientations générales du Projet d'Aménagement Stratégique du SCoT

Animée par : le bureau d'études Cittànova et la CCSB

Nombre de personnes présentes : 55

Nombre de personnes votants : 74 (19

procurations)

Suffrages exprimés : 67 (66 pour, 1 contre et 7 abstentions)

Les débats ont porté sur :

- L'armature territoriale et les difficultés pour trouver un consensus. L'armature étant un sujet important, une nouvelle étude devra être menée en phase DOO afin de prendre en compte les spécificités rurales de la CCSB ;
- La prise en compte des ressources notamment de l'eau potable dans le développement des territoires notamment pour la ventilation des droits à construire.

- Débat n°2 du PAS

Date : 12/11/2024

Lieu : Serres

Phase : Projet d'Aménagement Stratégique

Objet : Débat n°2 sur les orientations générales du Projet d'Aménagement Stratégique du SCoT

Animée par : Coralie DE MORTIER et Philippe MAGNUS

Nombre de personnes présentes : 57

Nombre de personnes votants : 77 (20 procurations)

Suffrages exprimés : 71 (66 pour, 5 contre et 6 abstentions)

Les débats ont porté sur :

- Les modifications effectuées depuis le dernier débat ;
- L'armature territoriale et la justification du classement dans le niveau d'armature des « commune relais » par rapport à celui des « communes rurales » ;
- L'impact de l'armature sur les droits à construire futurs ;
- Les évolutions possibles de la loi et le calendrier du SCoT ;
- Les conséquences du SCoT pour les communes soumises au règlement national d'urbanisme.

PIECES JUSTIFICATIVES :

- Délibération 136.23 du 10/10/2023 et son annexe : Débat sur les orientations générales du Projets d'Aménagement Stratégique du SCoT
- Délibération 137.24 du 12/11/2024 et son annexe : Débat n°2 sur les orientations générales du Projets d'Aménagement Stratégique du SCoT
- Publication réseaux sociaux de la CCSB – Facebook : « 2023-10-09 Débat du PAS »
- Journal interco « interaction » n°8 – 2023-11 « Dossier PAS »

DOO – Document d'Orientations et d'Objectifs et DAACL – Document d'Aménagement Artisanal et Commercial

Le document d'orientations et d'objectifs (DOO) a été réalisé entre novembre 2023 et avril 2025.

Pour faire suite au conseil communautaire du 10 octobre 2023, un travail spécifique relatif à l'armature territoriale a été engagé en février 2024. 4 autres ateliers thématiques ont été organisés pour la phase DOO.

Par ailleurs, 14 réunions techniques et de pilotage ont été réalisées pendant cette phase.

Le DAACL est intégré au DOO.

Le projet de SCoT sera arrêté le 15 mai 2025.

>> Les ateliers du DOO

5 ateliers thématiques visant à prioriser les grands enjeux du territoire ont été organisés.

Comme en phases diagnostic et PAS, le choix a été fait d'ouvrir ces ateliers à la population, à la société civile, aux acteurs économiques, aux élus et aux personnes publiques associées.

❖ Atelier 1

Cet atelier réalisé le 19 février 2024, dédié à l'armature territoriale en réponse aux demandes des conseillers communautaires lors des débats du PAS le 10 octobre 2023, est présenté en phase PAS.

❖ Atelier 2

Date : 11/03/2024

Lieu : Serres

Phase : Document d'Orientations et d'Objectifs

Objet : Economie et aménagement commercial

Animée par : le bureau d'études Cittànova et la CCSB

Nombre de personnes présentes : 42



Ateliers 2 et 3 – 11/03/2024 Serres

Les éléments évoqués par les participants étaient :

- Le tourisme vert est basé sur les ressources locales, il doit donc être réfléchi ;
- La gestion des ressources est une ambition affichée ;
- Le commerce de proximité doit être favorisé en privilégiant les locaux vacants ;
- Les zones d'activités doivent permettre la mixité des secteurs (artisanat, commerce, industrie) ;
- Le développement de l'artisanat dans les petites communes est nécessaire.

Traitement et prise en compte des échanges :

L'ensemble de ces remarques a été utilisé pour écrire le DOO. Ces priorités établies en ateliers ont permis notamment d'alimenter le DAACL et d'écrire des prescriptions autour du tourisme de pleine nature, de la gestion des ressources notamment de l'eau. Des mesures sont également prévues pour le développement de l'artisanat, y compris dans les « communes rurales ».

Concernant les zones d'activités et les commerces, les prescriptions du DOO prévoient essentiellement un équilibre et une complémentarité entre les centres-bourgs et les zones d'activités afin de garantir un développement mesuré et cohérent.

❖ Atelier 3

Date : 11/03/2024

Lieu : Serres

Phase : Document d'Orientations et d'Objectifs

Objet : Environnement et paysages

Animée par : le bureau d'études Cittànova et la CCSB

Nombre de personnes présentes : 42

Les éléments évoqués par les participants étaient :

- Le Paysage comme élément fort et identitaire du territoire à valoriser et préserver ;
- Le paysage doit être considéré à toutes les étapes d'un projet y compris pour l'exploitation des carrières ;
- La gestion des risques y compris incendie doit être placée en priorité.

Traitement et prise en compte des échanges :

Le paysage apparaît tout au long du DOO à

travers les différentes thématiques y compris pour les aménagements et constructions, pour le développement des énergies renouvelables. La gestion des risques est également abordée tant sur l'aspect naturel que technologique. Les risques liés aux incendies et aux inondations sont particulièrement développés.

❖ Atelier 4

Date : 15/04/2024

Lieu : Le Poët

Phase : Document d'Orientations et d'Objectifs

Objet : Habitat et cadre de vie

Animée par : le bureau d'études Cittànova et la CCSB

Nombre de personnes présentes : 40

Les éléments évoqués par les participants étaient :

- Le parcours résidentiel doit être considéré dans son ensemble et doit répondre aux besoins de chaque population ;
- La diversification de la typologie des logements et leur emplacement doit être réfléchi et cohérent ;
- La mobilisation du foncier existant est une priorité, les extensions devront être encadrées.

Traitement et prise en compte des échanges :

l'ensemble de ces points fait l'objet de prescriptions et recommandation. Les populations jeunes et vieillissantes font l'objet de dispositions spécifiques afin notamment de pouvoir répondre à des besoins qui peuvent évoluer tout au long de la vie. Le DOO prévoit que la mobilisation du foncier existant et déjà anthropisé est prioritaire. La densification, l'utilisation des friches et dents creuses et l'urbanisation à l'intérieur des enveloppes urbaines sont préconisées.



Ateliers 4 et 5 – 15/04/2024 Le Poët

❖ Atelier 5

Date : 15/04/2024

Lieu : Le Poët

Phase : Document d'Orientations et d'Objectifs

Objet : Répartition des objectifs quantitatifs du DOO

Animée par : le bureau d'études Cittànova et la CCSB

Nombre de personnes présentes : 40

Les éléments évoqués par les participants étaient :

- La répartition de la population en fonction des niveaux d'armatures notamment en recentrant les logements dans les centres-bourgs ;
- L'urbanisation doit tenir compte des ressources.

Traitement et prise en compte des échanges :

L'armature joue pleinement son rôle dans la répartition des objectifs quantitatifs notamment concernant la production de logements, la densité attendue et la consommation d'espaces.

PIECES JUSTIFICATIVES :

- Supports de présentation des ateliers
- Comptes-rendus des ateliers
- Photographies
- Site internet - SCoT CCSB 2024-02-19 « Les travaux autour du SCoT se poursuivent »
- Site internet - SCoT CCSB 2025-04-07 « Le SCoT : construire le territoire de demain »
- Publication réseaux sociaux de la CCSB – Facebook : « 2024-03-12 Ateliers du DOO »
- Publication réseaux sociaux de la CCSB – Facebook : « 2025-04-09 COPIL DOO 7 avril 2025 »

>> Le DAACL

Le DAACL est complètement intégré dans le DOO.

Il a néanmoins fait l'objet de travaux spécifiques dès la phase PAS avec des regroupements de données et des réunions avec la SEM de Sisteron (EVAD Entreprises) chargée de la commercialisation des zones d'activités de la CCSB.

Le DAACL s'appuie sur plusieurs documents et travaux :

- L'inventaire des zones d'activités économiques réalisé par la CCSB en 2024 ;
- Sur une enquête communale réalisée après le COPIL du 19 juillet 2024 à partir de l'atlas des centralités commerciales et d'un questionnaire DAACL.

PIECES JUSTIFICATIVES :

- Inventaire des zones d'activités de la CCSB
- Questionnaire DAACL
- Atlas des centralités commerciales

>> Les réunions des comités technique et de pilotage

En plus des ateliers, de nombreuses réunions ont cadencé l'avancement du DOO et ont permis des validations intermédiaires lors de la rédaction du document. L'alternance entre comité technique (COTECH) et comité de pilotage (COPIL) a permis de faire évoluer le PAS et d'intégrer les observations des personnes publiques associées et intéressées au SCoT.

A noter que l'ensemble des élus communautaires ont été conviés aux réunions de pilotage, les COPIL étaient donc « élargis ». Ce choix a été fait pour répondre à l'objectif de partage et concertation avec l'ensemble des communes du territoire dans une logique de co-construction.

Voici la chronologie des réunions du DOO :

- COTECH

Date : 17/06/2024

Lieu : Sisteron

Phase : Document d'Orientations et d'Objectifs

Objet : Trame du DOO

Animée par : le bureau d'études Cittànova et la CCSB

Nombre de personnes présentes : 6

- COPIL

Date : 17/06/2024

Lieu : Sisteron

Phase : Document d'Orientations et d'Objectifs

Objet : Arbitrage concernant la trame du DOO

Animée par : le bureau d'études Cittànova et la

CCSB

Nombre de personnes présentes : 19

- COPIL

Date : 19/07/2024

Lieu : Garde-Colombe

Phase : Document d'Orientations et d'Objectifs

Objet : DAACL

Animée par : le bureau d'études Cittanova et la CCSB

Nombre de personnes présentes : 20

- COPIL

Date : 23/09/2024

Lieu : Mison

Phase : Document d'Orientations et d'Objectifs

Objet : Volet foncier et objectifs de réduction de la consommation d'espaces

Animée par : le bureau d'études Cittanova et la CCSB

Nombre de personnes présentes : 17

- COPIL

Date : 07/10/2024

Lieu : Sisteron

Phase : Document d'Orientations et d'Objectifs

Objet : Validation du DOO avant présentation en PPA

Animée par : le bureau d'études Cittanova et la CCSB

Nombre de personnes présentes : 27

- PPA 1

Date : 14/10/2024

Lieu : Lazer

Phase : Document d'Orientations et d'Objectifs

Objet : Présentation du DOO hors volet quantitatif

Animée par : le bureau d'études Cittanova et la CCSB

Nombre de personnes présentes : 23

- COTECH

Date : 04/11/2024

Lieu : Sisteron

Phase : Document d'Orientations et d'Objectifs

Objet : Compte-rendu de la réunion des PPA et évaluation des observations formulées sur le DOO et périmètres du DAACL

Animée par : le bureau d'études Cittanova et la CCSB

Nombre de personnes présentes : 6

- COPIL

Date : 04/11/2024

Lieu : Garde-Colombe

Phase : Document d'Orientations et d'Objectifs

Objet : Prise en compte et arbitrages à la suite des observations des PPA, DAACL et programme d'actions

Animée par : le bureau d'études Cittanova et la CCSB

Nombre de personnes présentes : 19

- COPIL

Date : 06/12/2024

Lieu : Sisteron

Phase : Document d'Orientations et d'Objectifs

Objet : Avancement du volet foncier

Animée par : le bureau d'études Cittanova et la CCSB

Nombre de personnes présentes : 12

- COTECH

Date : 17/03/2025

Lieu : Sisteron

Phase : Document d'Orientations et d'Objectifs

Objet : Volet quantitatif

Animée par : le bureau d'études Cittanova et la CCSB

Nombre de personnes présentes : 6

- COPIL

Date : 07/04/2025

Lieu : Garde-Colombe

Phase : Document d'Orientations et d'Objectifs

Objet : Volet quantitatif

Animée par : le bureau d'études Cittanova et la CCSB

Nombre de personnes présentes : 26



- PPA 2

Date : 14/04/2025

Lieu : Lazer

Phase : Document d'Orientations et d'Objectifs

Objet : Présentation du DOO aux PPA

Nombre de personnes présentes : 20

- COTECH

Date : 22/04/2025

Lieu : Sisteron

Phase : Document d'Orientations et d'Objectifs

Objet : Compte-rendu de la réunion des PPA et évaluation des observations formulées sur le DOO et indicateurs de suivi

Animée par : le bureau d'études Cittànova et la CCSB

Nombre de personnes présentes : 7

- COPIL

Date : 28/04/2025

Lieu : Le Poët

Phase : Document d'Orientations et d'Objectifs

Objet : Prise en compte et arbitrages à la suite des observations des PPA et validation du DOO

Nombre de personnes présentes : 21

PIECES JUSTIFICATIVES :

- Publications dans les réseaux sociaux
 - Facebook le 09/04/2025 « COPIL DOO 7 avril 2025 »
- Date : 09/04/2025

Programme d'actions

Le programme d'actions a été réalisé en parallèle du DOO afin de le rendre le SCoT plus opérationnel possible.

Plusieurs réunions ont été réalisées :

- COPIL

Date : 04/11/2024

Lieu : Garde-Colombe

Phase : Document d'Orientations et d'Objectifs

Objet : Prise en compte et arbitrages à la suite des observations des PPA, DAACL et programme d'actions

Animée par : le bureau d'études Cittànova et la CCSB

Nombre de personnes présentes : 19

- COTECH

Date : 03/03/2025

Lieu : Sisteron

Phase : Document d'Orientations et d'Objectifs

Objet : Programme d'actions

Animée par : le bureau d'études Cittànova et la CCSB

Nombre de personnes présentes : 9

- COPIL

Date : 07/04/2025

Lieu : Garde-Colombe

Phase : Document d'Orientations et d'Objectifs

Objet : programme d'actions

Animée par : le bureau d'études Cittànova et la CCSB

Nombre de personnes présentes : 26

- PPA

Date : 14/04/2025

Lieu : Lazer

Phase : Document d'Orientations et d'Objectifs

Objet : Présentation synthétique du contenu du Programme d'Actions et d'une fiche type

Nombre de personnes présentes : 20

BILAN DE LA CONCERTATION

Dès les premières discussions autour du SCoT, les élus communautaires et l'ensemble des maires ont été informés et invités à participer aux travaux d'élaboration du SCoT mais également aux arbitrages et validation en réunions de pilotage. Un séminaire au lancement de l'élaboration du SCoT a permis de fédérer et d'accueillir les élus le 29 mars 2019 avec les témoignages du SCoT du Pays d'Apt Luberon, des communes forestières et des services de l'Etat.

Un SCoT Tour « Découvertes du territoire » a été organisé et a permis aux élus d'arpenter le territoire pendant 3 jours en mars 2022. Les services de l'Etat étaient également conviés à cet événement qui avait pour objectif principal de sensibiliser les participants aux différentes thématiques à traiter dans le SCoT.



Des conférences des maires ont été organisées en décembre 2021 et décembre 2022 pour partager les avancements du SCoT et associer les communes dans la démarche.

Le bureau communautaire a été régulièrement tenu informé des avancements du projet et a à plusieurs reprises effectué des arbitrages.

Le conseil communautaire a été invité à débattre sur les orientations du PAS en octobre 2023 puis en novembre 2024.

L'arrêt du projet de SCoT du Sisteronais-Buëch sera réalisé en conseil communautaire en mai 2025.

L'association des personnes publiques associées, y compris des services de l'Etat et des collectivités territoriales est importante. Au-delà des réunions de présentation à

l'occasion de l'état initial de l'Environnement, du PAS et du DOO, ces personnes publiques associées ont également formulées des observations écrites, systématiquement analysées et largement prises en compte.

Des échanges réguliers avec les DDT des trois départements ont permis la co-construction de ce document. Il est à noter que le projet tient compte du porté à connaissance et de la note d'enjeux de l'Etat.



L'un des objectifs du SCoT, dès le lancement de la procédure, était d'associer le plus largement possible l'ensemble des acteurs du territoire afin d'élaborer un document partagé, concerté, coconstruit, adapté à la CCSB et répondant à ses enjeux et spécificités. C'est pour cette raison qu'à chaque étape, il a été décidé de convier aux ateliers de travail les élus communautaires, les partenaires institutionnels (personnes publiques associées et intéressées au projet), mais également la société civile, la population et les acteurs économiques du territoire.

Les tables rondes « Conversations du territoire » en phase diagnostic, organisées le 29 avril 2022 ont rassemblé 66 personnes. 94 participants ont contribué lors des ateliers en phase PAS.

Enfin, en phase DOO, ce ne sont pas moins de 82 personnes qui se sont mobilisées.

Une participation forte qui traduit un souhait de s'impliquer à la construction du projet.

Le bilan de ces ateliers est particulièrement positif, le travail réalisé a enrichi les débats de façon constructive. L'ensemble des conclusions, issues des ateliers en phase diagnostic, PAS et DOO ont alimenté le projet du SCoT et ont permis de rédiger les premières versions des différentes pièces.

De plus les participants ont apprécié de pouvoir s'impliquer dans le projet, de donner leur avis et d'échanger entre eux. Généralement les enjeux et priorités identifiées étaient partagées. Le projet de SCoT est ainsi partagé par tous les acteurs et répond à leurs principales attentes.



L'élaboration du SCoT a été rythmée par de nombreux articles de presse, et publications dans des magazines (intercommunal et bulletins municipaux). Les publications dans les réseaux sociaux de la CCSB et des sites de la CCSB et du SCoT du Sisteronais-Buëch ont permis d'informer régulièrement des avancées du travail d'élaboration et d'associer le grand public.

Le dossier de concertation et le registre des observations sont très peu utilisés : seulement deux observations ont été formulées. Celles-ci ont été analysées et prises en compte.

10 réunions publiques organisées durant l'élaboration du SCoT, ont attiré un nombre assez réduit de personnes (entre 0 et 26 personnes par réunion).

Néanmoins, elles ont permis de mieux faire comprendre aux participants les enjeux du SCoT pour le Sisteronais-Buëch, de s'acculturer à la démarche mais également de comprendre le projet stratégique des élus et les principales orientations du schéma pour les 20 ans à venir.

Les communications ont été nombreuses tout au long de l'élaboration du document :

- Annuellement dans le magazine intercommunal ;
- 2 Newsletters dédiées au SCoT ;
- De nombreuses rediffusion de l'information par les communes dans leurs bulletins municipaux, sur leurs réseaux sociaux et sur leurs sites internet ;

- Fréquemment sur les réseaux sociaux pour faire part des actualités, des événements et avancements du SCoT ;
- Régulièrement sur le site général de la CCSB notamment pour les actualités et des publications à la une, mais également sur le site dédié au SCoT avec une mise à jour régulière.

Le site internet dédié au SCoT est globalement apprécié. Il contient de nombreuses informations et explications, ce qui est apprécié et reconnu par les personnes qui le consultent. Aucune observation n'a été formulée via le site internet.

Quelques demandes d'abonnement à la Newsletter ont été faites.

Il est également à noter que la presse a largement relayé et diffusé des informations concernant les SCoT et les différentes étapes de son élaboration. Ces différents articles ont eu un impact notable grâce à une large diffusion.



La concertation tout au long de l'élaboration du SCoT est importante, sa particularité est qu'elle a été menée afin d'associer et d'impliquer le plus souvent possible l'ensemble des acteurs, élus et personnes publiques associée.

Les modalités de la concertation, prévue initialement dans la prescription d'élaboration du SCoT ont été largement remplies. Elles ont même été complétées par d'autres modes de participation.

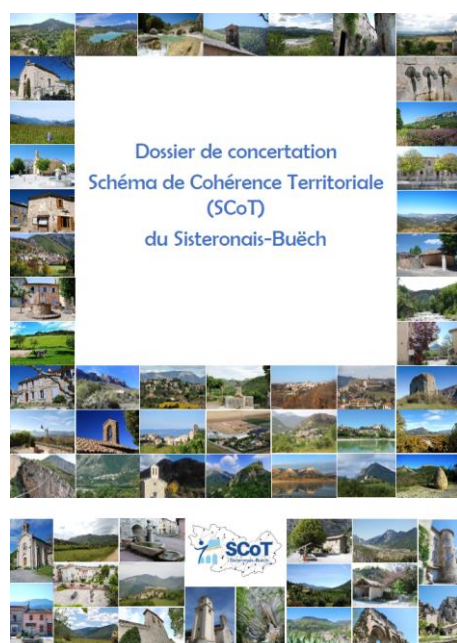
La concertation se poursuivra entre l'arrêt du projet et l'approbation du SCoT notamment par la tenue d'expositions et de l'enquête publique. Les modes de concertation resteront en place jusqu'à l'approbation définitive du SCoT en conseil communautaire.

ANNEXES

Les pièces justificatives sont présentées en annexes. Il s'agit de captures d'écran et d'extraits de documents. Les pièces sont consultables sur demande.

Les dossiers de concertation et registres des observations

- Dossier de concertation



- Registre des observations



- Suivi des registres au 06/05/2025

N° de registre des observations
pour concertation au siège et dans les communes

Communes	Nombres d'habitants	Maire	N° de registre
Authon	62 habitants	Alain RAHON	1 - 1
Relevé le 25/01/2022	Pas d'observation		
Relevé le 24/04/2025	Pas d'observation		
Barret-sur-Méouge	220 habitants	Philippe PEYRE	2 - 1
Relevé le 25/04/2022	Pas d'observation		
Bayons	183 habitants	Régis RIOTON	3 - 1
Registre renvoyé en 04/2022.	-		
Bellaffaire	144 habitants	Bernard CAVEING	4 - 1
Relevé le 20/04/2022	Pas d'observation		
Relevé le 28/04/2025	Pas d'observation		
Chanousse	39 habitants	Alain MATHIEU	5 - 1
Relevé	Pas d'observation		
Châteaufort	28 habitants	Geneviève DEMONTIS	6 - 1
Relevé le 28/03/2022	Pas d'observation		
Clamensane	172 habitants	Charlotte PLAZANET	7 - 1
Relevé le 28/03/2022	Pas d'observation		
Entrepierrres	379 habitants	Florence CHEILAN	8 - 1
Relevé le 24/04/2025	Pas d'observation		
Éourres	137 habitants	Nathalie DE BRYUNE	9 - 1
Relevé le 14/02/2022	Pas d'observation		
Étoile-Saint-Cyrice	30 habitants	Paul JOUVE	10 - 1
Relevé le 21/04/2022	Pas d'observation		
Relevé le 24/04/2025	Pas d'observation		
Faucon-du-Caire	53 habitants	Robert ZUNINO	11 - 1
Relevé le 20/04/2022	Pas d'observation		
Relevé le 25/04/2025	Pas d'observation		
Garde-Colombe	539 habitants	Damien DURANCEAU	12 - 1
Relevé le 11/04/2022	Pas d'observation		
Relevé le 25/04/2025	Pas d'observation		
Gigors	60 habitants	Gérard MAGAUD	13 - 1
Relevé le 20/04/2022	Pas d'observation		
L'Épine	196 habitants	Luc DELAUP	14 - 1
Relevé le 26/04/2022	Pas d'observation		
La Bâtie-Montsaléon	254 habitants	Alain D'HEILLY	15 - 1
La Motte-du-Caire	560 habitants	Jérôme FRANCOU	16 - 1
Relevé le 20/04/2022	Pas d'observation		
La Pierre	93 habitants	Elisabeth DEPEYRE	17 - 1
Relevé le 26/04/2022	Pas d'observation		

- Affiche SCoT - Dossier de concertation



- Extrait site de Serres



- Copie d'écran mail envoyé le 18/11/2020 par le maire de la commune de Val-Buëch-Méouge à ses administrés



Organisation de réunions publiques lors des phases principales d'élaboration du SCoT :

Les réunions en phase diagnostic/PAS

PIECES JUSTIFICATIVES POUR TOUTES LES REUNIONS PUBLIQUES EN 2023 :

- Affiche « Réunions publiques 2023 »



- Support de présentation « 20230313_Support_Réunion_publicque_diagnostic »



- Presse - Le Dauphiné « 11032023-DL-Sisteronais-Buëch. Le territoire passé à la loupe en neuf réunions publiques »



Accueil > Politique

Sisteronais-Buëch

Le territoire passé à la loupe en neuf réunions publiques

Le schéma de cohérence territoriale (SCoT) entame sa deuxième phase avec le projet d'aménagement stratégique (PAS).

Bernard VALAT - 11 mars 2023 à 18:54 - Temps de lecture : 2 min



Six ateliers et trois réunions publiques sont organisés à Serres, Laragne et Sisteron pour réfléchir au futur schéma de cohérence territoriale et le présenter à la population. Photo Le DL/Bernard VALAT



De Serres à Sisteron, trois réunions et six ateliers sont programmées sur le territoire du Sisteronais-Buëch. Le projet d'aménagement stratégique (PAS) permet aux élus de se projeter dans le temps à travers la spatialisation d'un projet politique stratégique et prospectif pour les 25 ans à venir. Il s'assure du respect des équilibres locaux et de la mise en valeur de l'ensemble du territoire par une complémentarité entre développement de l'urbanisation,

- Site internet CCSB « à la une » – mars 2023 « Le Sisteronais-Buëch passé à la loupe durant six réunions publiques »

<https://www.sisteronais-buech.fr/blog/actualite/le-sisteronais-buech-passe-a-la-loupe-durant-six-reunions-publiques/>

Le Sisteronais-Buëch passé à la loupe durant six réunions publiques



Le Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) entame sa deuxième phase avec le Projet d'Aménagement Stratégique (PAS).

Le PAS permet aux élus de se projeter dans le temps à travers la spatialisation d'un projet politique stratégique et prospectif à 20-25 ans. Il s'assure du respect des équilibres locaux et de la mise en valeur de l'ensemble du territoire par une complémentarité entre développement de l'urbanisation, système de mobilité et espaces à préserver.

Le but de ce document est de :

- Définir des objectifs de développement et d'aménagement du territoire
- Rapprocher les politiques publiques par une approche transversale

Afin de débattre et de discuter de manière concertée sur ce projet d'aménagement, trois rendez-vous de six ateliers thématiques sont prévus en mars et en avril.

> LUNDI 13 MARS 2023 – SALLE DES FÊTES DE SERRES :

- Atelier 1 : Armature territoriale de 10h à 12h : Quelle organisation entre les centralités, les communes dotées de services et les communes rurales ? Quels liens ? Quelles populations ?
- Atelier 2 : Habitat / Cadre de vie de 14h à 16h : Quelle qualité paysagère et urbaine vécue ? Comment adapter le bâti aux usages et enjeux actuels ? Quelle offre en logements ?

>> Réunion publique à Serres le 13 mars 2023

- Compte rendu de la réunion publique « 20230313_CR RP diagnostic Serres »

Communauté de Communes du Sisteronais-Buëch – Elaboration du SCoT



Réunion publique de présentation du diagnostic du SCoT n°1 – 13.03.2023

- Serres -
Compte-rendu

Personnes présentes

CCSB : Coralie de Mortier

Bureau d'études : Ludovic Pépion (Cittanova), Maurine Lantheaume (Cittanova)

Participants :

MATHIEU Bernard – Serres
GAUTIER Jean-Paul – Serres
PECH Marie – L'Épine
PECH Pierre – L'Épine
AUBERIC André – L'Épine

Présentation

Cette première partie expose le contenu de la présentation réalisée auprès des habitants présents à la réunion publique. Une seconde partie résume le contenu des réactions et des échanges ayant eu lieu pendant la réunion.

Temps n°1 : Le SCoT

Dans un premier temps, le bureau d'étude explique ce qu'est le Schéma de Cohérence Territoriale : un document qui mêle les différents thématiques du territoire afin de donner un cadre de référence pour le développement de la CCSB pour les 20 prochaines années.

La hiérarchie des documents d'urbanisme est également exposée. Le SCoT se situe au centre de la pyramide, c'est un document intégrateur car il doit respecter les lois, les documents régionaux et départementaux, tandis que les PLU, PLUi et cartes communales devront être compatibles au SCoT.

Les différents objectifs poursuivis par le SCoT de la CCSB sont ensuite listés :

- Construire puis s'appuyer sur un document de planification concerté, partagé et adapté aux 60 communes du territoire ;
- Disposer d'un document de planification adapté aux enjeux du territoire, à sa diversité et aux spécificités locales ;
- Disposer d'un document de planification tenant compte des évolutions réglementaires.

L'histoire de la CCSB est ensuite rapidement abordée, ses particularités administratives également : une intercommunalité située à cheval sur 3 départements (Hautes-Alpes, Alpes-de-Haute-Provence, Drôme) et deux régions (PACA, AURA).

Le rôle de chacune des pièces du SCoT ainsi que le calendrier d'élaboration des différentes pièces (présentant également les différents temps de concertation) sont ensuite exposés.

- Presse - Le Dauphiné « 15032023 – Un schéma de cohérence territoriale pour les 60 communes de la CCSB »

Social
Les grandes lignes

Serres

Un schéma de cohérence territoriale pour les 60 communes de la CCSB

Lundi 13 mars, Coralie De Mortier, chef de projet du schéma de cohérence territoriale à la communauté de communes Sisteronais-Buëch, a accueilli le public à Serres pour une présentation dudit projet par le bureau d'études Cittanova.

Le Dauphiné Libéré - 15 mars 2023 à 18:55 - Temps de lecture : 7 min



Coralie De Mortier a présenté les membres du bureau d'études Cittanova. Photo Le DL /Marie LOMBARD



Le schéma de cohérence territoriale (SCoT) est un document d'urbanisme qui matérialise la vision à long terme du territoire en matière d'habitat, de mobilité, d'aménagement commercial, de paysage et d'environnement, pour les 30 ans à venir.

Il entame sa deuxième phase, avec le Projet d'aménagement stratégique (PAS) pour lequel des ateliers participatifs sont organisés. Coralie De Mortier a souligné : « C'est un document dynamique pour se projeter dans le futur. Il évoluera en fonction de vos avis. »

« C'est comme une feuille de route qui définit les grands axes pour les soixante communes de la CCSB qui ont la particularité d'être réparties sur deux régions et trois départements », a ajouté un membre du bureau d'études Cittanova. Les éléments de diagnostic du SCoT ont été exposés en trois points : un territoire aux caractères naturels affirmés, des territoires liés, un territoire d'identité.

Des ateliers ont réuni 50 personnes

>> Réunion publique à Laragne-Montéglin le 27 mars 2023

- Compte rendu de la réunion publique
« 20230313_CR RP diagnostic Laragne-Montéglin ».

Communauté de Communes du Sisteronais-Buëch – Elaboration du SCoT



Réunion publique de présentation du diagnostic du SCoT n°1 – 27.03.2023

- Laragne-Montéglin -
Compte-rendu

Personnes présentes

CCSB : Coralie De Mortier

Bureau d'études : Ludovic Pépion (Cittanova), Maurine Lantheaume (Cittanova)

Parmi les participants :
MARTIN Marie-Thérèse – Laragne-Montéglin
PETRICCA Jean-Pierre – Laragne-Montéglin
DOMIOA Jean-Noël – Val-Buëch-Méouge
GUEU Camille – Entrepièrres
LATIL Roselyne – Laragne-Montéglin
LATIL Chantal – Laragne-Montéglin
DISOIER Mireille – Laragne-Montéglin
PLAIGE Véronique – Laragne-Montéglin
ODDON Jean-Pierre – Laragne-Montéglin
HANUS Gérard – Laragne-Montéglin
DUPRAT Jean-Marc – Laragne-Montéglin

Présentation

Cette première partie expose le contenu de la présentation réalisée auprès des habitants présents à la réunion publique. Une seconde partie résume le contenu des réactions et des échanges ayant eu lieu pendant la réunion.

Temps n°1 : Le SCoT

Dans un premier temps, le bureau d'étude explique ce qu'est le Schéma de Cohérence Territoriale : un document qui mêle les différentes thématiques du territoire afin de donner un cadre de référence pour le développement de la CCSB pour les 20 prochaines années.

La hiérarchie des documents d'urbanisme est également exposée. Le SCoT se situe au centre de la pyramide, c'est un document intégrateur car il doit respecter les lois, les documents régionaux et départementaux, tandis que les PLU, PLUi et cartes communales devront être compatibles au SCoT.

Les différents objectifs poursuivis par le SCoT de la CCSB sont ensuite listés :

- Construire puis s'appuyer sur un document de planification concerté, partagé et adapté aux 60 communes du territoire ;
- Disposer d'un document de planification adapté aux enjeux du territoire, à sa diversité et aux spécificités locales ;
- Disposer d'un document de planification tenant compte des évolutions réglementaires.

- Publication réseaux sociaux de la CCSB
– Facebook : « 2023-03-29 Réunion publique à Laragne-Montéglin »

Communauté de Communes du Sisteronais-Buëch
Publié par Matthieu Aucomte
29 mars 2023

2^{ème} réunion publique autour du Projet d'Aménagement Stratégique (PAS), à la salle des fêtes de Laragne-Montéglin 05, lundi.

Les ateliers étaient cette fois-ci tournés vers le développement économique et le paysage touristique.

- Atelier 3 : Comment maintenir les secteurs et les sites créateurs d'emploi ? Comment renforcer la vitalité commerciale ? Quels services innovants ? 23 participants
- Atelier 4 : Comment renforcer les grandes séquences paysagères (urbaines et naturelles) ? Comment exploiter les atouts patrimoniaux ? Quelle offre culturelle et touristique ? 29 participants
- Concertation de la population sur le diagnostic du SCoT en fin de journée - 26 participants.

Merci à tous pour ces échanges fructueux !

Prochain rendez-vous le 14 avril à l'Alcazar de Sisteron
Sisteron Ma Ville



Voir les statistiques et les publicités

Booster la publication



4 partages

Les réunions en phase pré-arrêt

- Support de présentation :
« 20250430_SCOT_Réunion_publique_ avant arrêt »



- Compte rendu des réunions publiques
« 20250506_CR_RP_pré-arrêt »

Communauté de Communes
du Sisteronais-Buëch
SIBS SOCIAL - 1, PLACE DE LA RÉPUBLIQUE
04208 - SISTERON
Tél. 04 92 31 27 52
Mail: comcoo@csb-sisteronais-buech.fr

Pôle Attractivité et Développement
Service Planification et Habitat

Réunions publiques avril-mai 2025 de présentation du SCoT
avant arrêt du projet en conseil communautaire

Compte-rendu

Le projet de Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) est en cours de finalisation.

Avant arrêt du projet en conseil communautaire, 7 réunions publiques ont été organisées afin d'aller à la rencontre du grand public et de lui présenter le projet finalisé.

Présentation

Cette première partie expose le contenu de la présentation réalisée auprès des participants présents à la réunion publique. Une seconde partie résume le contenu des réactions et des échanges ayant eu lieu pour chacune des réunions.

Temps n°1 : Le SCoT

Dans un premier temps, le Schéma de Cohérence Territoriale est expliqué afin de mieux comprendre son utilité et son champ d'actions.

Il s'agit d'un document qui mêle les différentes thématiques du territoire afin de donner un cadre de référence pour le développement de la CCSB pour les 20 prochaines années.

La hiérarchie des documents d'urbanisme est également exposée. Le SCoT se situe au centre de la pyramide, c'est un document intégrateur car il doit respecter les lois, les documents régionaux et départementaux, tandis que les PLU, PLUi et cartes communales devront être compatibles au SCoT.

Les différents objectifs poursuivis par le SCoT de la CCSB sont ensuite listés :

- Construire puis s'appuyer sur un document de planification concerté, partagé et adapté aux 60 communes du territoire ;
- Disposer d'un document de planification adapté aux enjeux du territoire, à sa diversité et aux spécificités locales ;
- Disposer d'un document de planification tenant compte des évolutions réglementaires.

L'histoire de la CCSB est ensuite rapidement abordée, ses particularités administratives également : une intercommunalité située à cheval sur 3 départements (Hautes-Alpes, Alpes-de-Haute-Provence, Drôme) et deux régions (PACA, AURA).

Le rôle de chacune des pièces du SCoT ainsi que le calendrier d'élaboration des différentes pièces sont ensuite exposés.

Enfin, les objectifs de la réunion sont présentés aux participants :

- Informer sur l'élaboration du SCoT et de ses objectifs ;
- Partager le contenu du SCoT par phase ;
- Recueillir les retours des habitants sur ces éléments ;

- Affiche « Réunions publiques 2025 » et affiches par commune



- Site internet CCSB et SCoT CCSB
24/04/2025 « 7 réunions publiques »



- Publication dans les réseaux sociaux
capture d'écran « Facebook Réunions publiques 2025 »



- Capture d'écran intramuros



- Newsletter de mai 2025



Comprendre

Présentation du SCoT

Ce schéma global peut sembler complexe, car il touche à de nombreux domaines. C'est justement l'objectif de ces réunions publiques : en explorer les composantes et en expliquer les enjeux. Cela permettra à chacun d'y voir plus clair.

Au programme : la présentation du diagnostic et des deux documents stratégiques, le **Projet d'Aménagement Stratégique (PAS)** et le **Document d'Orientations et d'Objectifs (DOO)**.

En savoir plus

- Presse – Le Dauphiné et la Provence
30/04/2025 « Réunions publiques »



SISTERONAIIS BUËCH
Réunions publiques

La Communauté de communes organise trois réunions publiques sur le thème "comprendre, débattre, et contribuer au Schéma de cohérence territoriale (Scot)", à Sisteron, mercredi 30 avril à 18 h 30 (salle René-Cassin), à Val-Buëch-Méouge, vendredi 2 mai à 18 h 30 (salle Robert-Veret), et à Laragne-Montéglin, lundi 5 mai à 19 h (salle des fêtes). Document d'urbanisme, le Scot permet une vision d'avenir sur le territoire et son aménagement.

Communications dans le magazine intercommunal, la newsletter et les bulletins municipaux

- Journal interco « interaction » n°6 – 2021-11 « Lancement du SCoT »

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

Index, c'est #6 sur 6

TRIATHLON, UNE JOURNÉE D'APPRENTISSAGE SOUS LE SIGNE DE LA CONVIVIALITÉ ET DU SPORT !

Plus de 250 écoliers du territoire étaient réunis à la base de loisirs de la Germanette, le 18 juin 2021, dans le cadre de la journée de prévention de lutte contre les déchets « TRIathlon ».

L'objectif de la journée, organisée en partenariat avec l'USEP (Union Sportive de l'Enseignement du Premier Degré), était de mettre à profit ce qui a été appris lors des journées de sensibilisation proposées par la CCSSB, dans les écoles. Le tout en allant pédagogie (tri, réduction des déchets), sport et jeu (courses, escalade, tir à l'arc...).

TRAVAUX GERMANETTE

La réalisation des travaux était nécessaire afin de mettre en conformité le système de traitement de l'eau du bassin de baignade. Cela signifie la fin du chlore, remplacé par un traitement de filtration automatisé par UV.

La patinoire à l'entrée du bassin a elle aussi été revue, afin d'être agrandie pour accueillir plus d'enfants.

Un nouvel espace de jeu a aussi vu le jour à l'arrière du bassin, ainsi qu'un nouveau ponton.

La création d'une filtration biologique ainsi que d'autres travaux de modernisation de la base de loisirs sont à l'étude.

LANCLEMENT DU SCHEMA DE COHERENCE TERRITORIALE

Le 18 octobre 2021, le président Daniel SPAGNOU lançait le comité de pilotage du SCoT, dédié à la présentation des bureaux d'études, de leurs méthodes et du calendrier.

Le SCoT a pour objectif d'imaginer l'avenir du Sisteronais-Buëch sur les 20 ans à venir. Comme l'a énoncé le président, il s'agit d'axer le SCoT sur le projet de territoire, et de veiller à ce qu'il soit l'émulation des 60 communes.

Le suivi de cette mission est confié à Philippe MAGNUS, vice-président et maire de Lachau. Ce dernier a d'ailleurs insisté sur le fait que les projets de développement doivent trouver le moyen de se concrétiser dans toutes les communes de la CCSSB, quelle que soit leur taille.

- Journal interco « interaction » n°7 – 2022-11 « Demain se conjugue au présent »

LA VIE LOCALE

SCOT : DEMAIN SE CONJUGUE AU PRÉSENT

Le Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) est un document d'urbanisme qui matérialise la vision à long terme du territoire en matière d'habitat, de mobilité, d'aménagement commercial, de paysage et d'environnement, pour les 30 ans à venir.

Les travaux sur le SCoT ont démarré depuis le 18 octobre 2021, avec le lancement de la phase de diagnostic.

Celle-ci a permis, d'une part, de faire une « photographie » du territoire, pour bien comprendre les grandes tendances et établir les premiers constats sur les forces et faiblesses du Sisteronais-Buëch. D'autre part, cette phase a permis de mettre en place le socle du Projet d'Aménagement Stratégique (PAS) et du Document d'Orientations et d'Objectifs (DOO).

Concrètement, cela a permis de récolter des informations sur le territoire :

- 21% de résidences secondaires
Territoire population similaire : 9%
France hors Ile de France : 11%
- 20 998 € de revenu moyen
Territoire pop. similaire : 22 586 €
France hors Ile de France : 23 481 €
- 2 personnes par ménage
Territoire population similaire : 2,3%
France hors Ile de France : 2,2%
- 36% de retraités
Territoire population similaire : 30%
France hors Ile de France : 29%
- 32% des personnes ont - de 35 ans
Territoire population similaire : 38%
France hors Ile de France : 40%
- 14% des CSP aisés
Territoire population similaire : 14%
France hors Ile de France : 16%
- 67% des foyers ont au - un véhicule
Territoire population similaire : 90%
France hors Ile de France : 85%

Les données récoltées (comme la démographie, les équipements, l'habitat, les transports et les déplacements, l'économie, le numérique, l'offre et la demande en matière de commerce, l'agriculture, etc.), sont ensuite croisées afin d'obtenir une « photographie » du territoire. Dorénavant terminée, cette phase doit maintenant laisser la place à des temps d'échanges avec la population ainsi qu'à une présentation officielle en réunions publiques.

UN SITE POUR SUIVRE L'AVANCEE DES TRAVAUX

La CCSSB a lancé un site dédié au SCoT, où vous pouvez retrouver l'agenda des rencontres, les différentes étapes des travaux, les actualités et accéder à toutes la documentation relative aux données collectées.

Les prochaines phases :

- « Lancement de la Phase 2 : Projet d'aménagement stratégique » : il s'agit de choisir un cap pour les 15-20 ans à venir.
- « Phase 3 » Document d'Orientations et d'Objectifs » pour mettre en œuvre les axes formulés dans le Projet d'Aménagement Stratégique.
- « Phase 4 » Arrêt du SCoT »
- « Phase 5 » Enquête publique »
- « Phase 6 » Approbation »

- Journal interco « interaction » n°8 – 2023-11 « Dossier PAS »

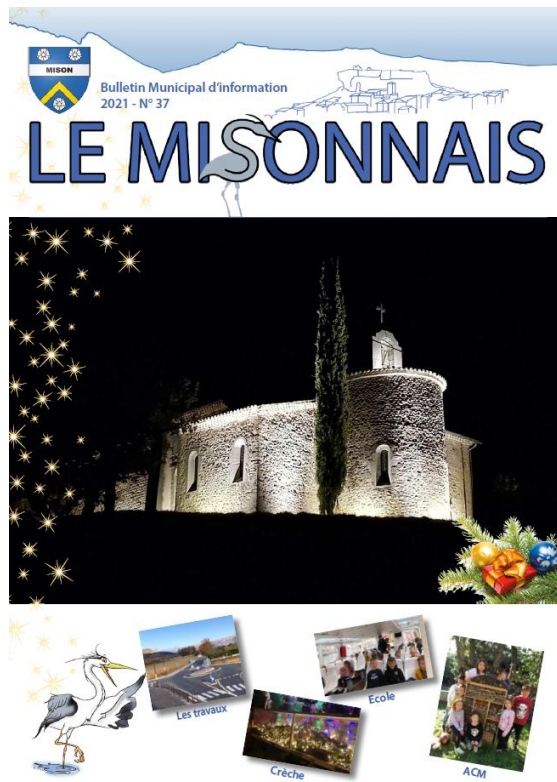
- Newsletter du SCoT – mars 2023



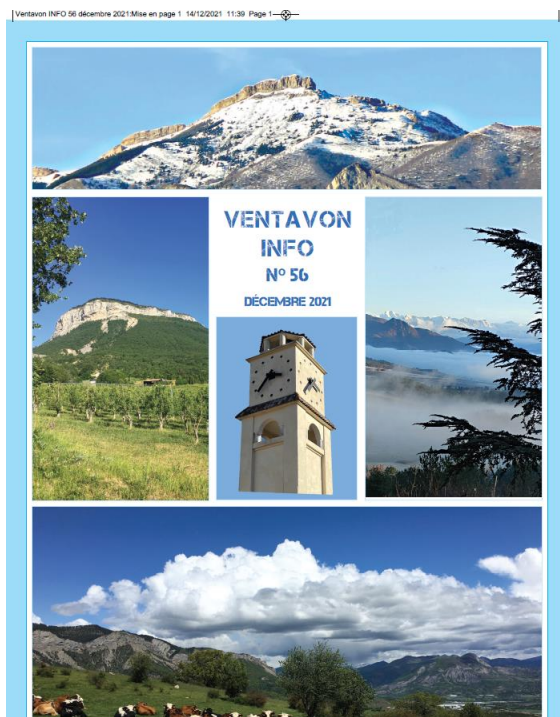
- Journal interco « interaction » n°9 – 2025-01 « Définissons le territoire de demain »

- Newsletter du SCoT – mai 2025
Voir partie réunion publiques.

- Bulletin municipal 2021 n°37 « Le Misonnais » - Mison page 1 : « L'élaboration du SCoT du Sisteronais-Buëch est lancée ! »



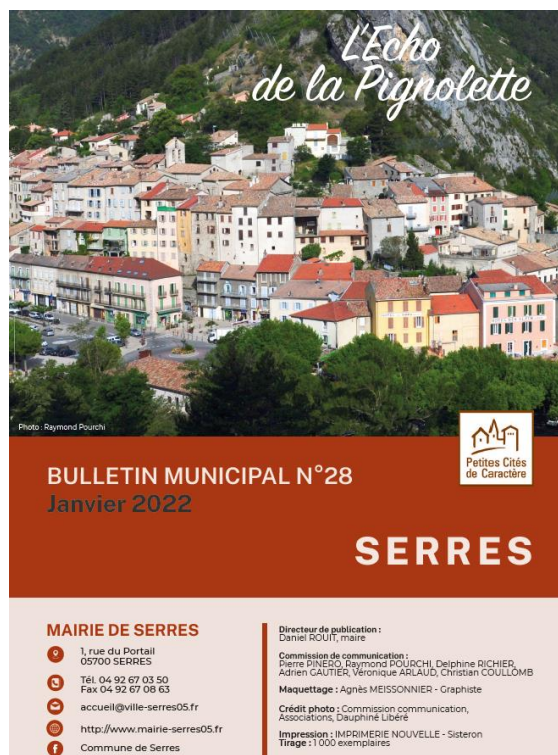
- Bulletin municipal décembre 2021 n°56
Ventavon Info page 9 : « L'élaboration
du SCoT du Sisteronais-Buëch est
lancée ! »



- Bulletin municipal 2022-01 n°9 de
Garde-Colombe page 7 : « L'élaboration
du SCoT du Sisteronais-Buëch est
lancée ! »



- Bulletin municipal 2022-01 n°28
« L'écho de la Pignolette » - Serres page
13 : « L'élaboration du SCoT du
Sisteronais-Buëch est lancée ! »



- Extrait du bulletin municipal 2022-01
« Au fil de l'Oule » - Valdoule :
« L'élaboration du SCoT du Sisteronais-
Buëch est lancée ! »



- Extrait du bulletin municipal 2021 de Vaumeilh : « L'élaboration du SCoT du Sisteronais-Buëch est lancée ! »



Communications sur les réseaux sociaux

Communauté de Communes du Sisteronais-Buëch
Publié par Alexandre Mougin
18 octobre 2021

Journée importante pour l'intercommunalité avec le lancement du Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT). Le président Daniel Spagnou lance le comité de pilotage dédié à la présentation des bureaux d'études, de leurs méthodes et du calendrier.

Le SCoT a pour objectif d'imaginer l'avenir du Sisteronais-Buëch sur les 20 ans à venir. Comme l'a énoncé le président, il s'agit « d'axer le SCoT sur le projet de territoire, et de veiller à ce qu'il soit l'émanation des 60 communes ».

Le suivi de cette mission est confié à Philippe MAGNUS, vice-président et maire de Lachau. Ce dernier a d'ailleurs insisté sur le fait que les projets de développement doivent trouver le moyen de se concrétiser dans toutes les communes de la CCBS, quelle que soit leur taille.



Voir les statistiques et les publicités

Booster la publication

11

3 shares

Communauté de Communes du Sisteronais-Buëch
Publié par Alexandre Mougin
21 décembre 2021

Les maires sont rassemblés à Ribiers pour une conférence des maires dédiée au Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT). Le SCoT est un document de planification qui doit penser le territoire pour les prochaines décennies. C'est un document supérieur au PLU qui vise à créer de la cohérence sur le territoire. Le vice-président Philippe MAGNUS pilote l'élaboration du SCoT.

D'une durée d'élaboration de 4 à 5 ans, l'ensemble des acteurs et habitants du Sisteronais-Buëch pourront se mobiliser pour co-construire ce projet de territoire.



Voir les statistiques et les publicités

Booster la publication

12

1 commentaire

Communauté de Communes du Sisteronais-Buëch
Publié par Matthieu Aucomte
· 29 mars 2022 ·

Partir à la découverte du Sisteronais-Buëch au travers de ses communes, ses agriculteurs et ses vallées, c'est ce que proposait la communauté de communes aux élus et aux partenaires dans le cadre du « SCOT tour », les 7, 8 et 9 mars derniers.

Le SCOT ou Schéma de Cohérence Territoriale, définit l'équilibre entre les choix de protection et les options de développement en matière d'habitat, de mobilité, d'environnement, de commerce et d'agriculture.

L'intérêt de ces 3 journées était de rapprocher et de favoriser les échanges entre les élus, les partenaires de la CCSCB et les acteurs locaux.

Un déplacement important pour les élus avec une incidence bénéfique pour établir le SCOT, dont le diagnostic est en cours de rédaction.

Un moment de partage de connaissances avec les décideurs locaux pour mieux préparer l'avenir et se poser la question : quel avenir imaginer pour notre territoire ?

+ d'infos sur ces 3 journées : <https://www.sisteronais-buech.fr/blog/actualite/scot-tour/>



Voir les statistiques et les publicités

Booster la publication

19

1 commentaire · 4 partages

Communauté de Communes du Sisteronais-Buëch
Publié par Matthieu Aucomte
· 7 avril 2022 ·

Les conversations du territoire, rencontrons-nous et discutons de l'avenir du Sisteronais-Buëch !

Nous organisons dans le cadre du SCOT, des "conversations du territoire", à savoir des tables rondes sous forme d'ateliers afin de débattre de différentes thématiques transversales sur notre territoire.

Le but est de rassembler différents acteurs (élus, techniciens, entreprises, associations, citoyens) autour de 4 sujets prédéfinis pour échanger, donner des idées, partager sa vision du territoire...

Votre avis nous intéresse !

Si vous vivez ou travaillez dans le Sisteronais-Buëch, et que vous êtes intéressés, inscrivez-vous ici : scot@sisteronais-buech.fr

Cet événement aura lieu le vendredi 29 avril de 14h à 17h (inscription obligatoire avec indication de vos nom/prénom/coordonnées).

<https://www.sisteronais-buech.fr/.../les-conversations.../>



Voir les statistiques et les publicités

Booster la publication

10

6 partages

Communauté de Communes du Sisteronais-Buëch
Publié par Matthieu Aucomte
· 12 avril 2022 ·

Les conversations du territoire, rencontrons-nous et discutons de l'avenir du Sisteronais-Buëch !

Nous organisons dans le cadre du SCOT, des "conversations du territoire", à savoir des tables rondes sous forme d'ateliers afin de débattre de différentes thématiques transversales sur notre territoire.

Le but est de rassembler différents acteurs (élus, techniciens, entreprises, associations, citoyens) autour de 4 sujets prédéfinis pour échanger, donner des idées, partager sa vision du territoire...

Votre avis nous intéresse !

Si vous vivez ou travaillez dans le Sisteronais-Buëch, et que vous êtes intéressés, inscrivez-vous ici : scot@sisteronais-buech.fr

Cet événement aura lieu le vendredi 29 avril de 14h à 17h (inscription obligatoire avec indication de vos nom/prénom/coordonnées).

<https://www.sisteronais-buech.fr/.../les-conversations.../> Voir moins

Modifier

5

1

Communauté de Communes du Sisteronais-Buëch
Publié par Matthieu Aucomte
· 29 avril 2022 ·

Dans le cadre du Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT) du Sisteronais-Buëch, la communauté de communes organisait à Mison ce vendredi 29 avril, des tables rondes sous formes d'ateliers afin de débattre de différentes thématiques transversales sur notre territoire.

Politique de l'habitat, énergies renouvelables, équipements publics, mobilités, aménagement commercial, transition écologique... le but de cette rencontre était de rassembler différents acteurs du territoire dans le but d'alimenter le diagnostic en cours de rédaction.

Plus d'une soixantaine de personnes ont répondu présent à cet atelier participatif, qui a permis d'échanger, de confronter les ressentis, les idées, les besoins, les expériences et les projets sur l'ensemble des quatre thématiques, et donc sur le futur du territoire.

Merci à toutes et à tous pour votre participation !

Communauté de Communes du Sisteronais-Buëch
13 juin 2022 ·

Vue d'ensemble

Commentaires

Retour en images sur le SCOT tour

Le schéma de cohérence territoriale (SCOT), sur lequel travaille actuellement la Communauté de Communes Sisteronais Buëch, définit l'équilibre entre les options de développement choisies par l'intercommunalité en matière d'habitat, de mobilité, de commerce et d'agriculture et ses choix en matière de protection environnementale.

Les 7, 8 et 9 mars derniers, une balade didactique proposait aux élus et aux partenaires de se rapprocher et de favoriser les échanges avec les acteurs locaux.

Voici le bilan de ces 3 journées !

Voir moins

Soyez le/la premier/ère à laisser un commentaire.



Commenter en tant que Communauté de Communes du S...



Communauté de Communes du Sisteronais-Buëch
Publié par Matthieu Aucomte
- 6 septembre 2022 -

[Réunion avec l'ONF]

Le président, **Daniel Spagnou**, rencontrait ce matin une délégation de l'ONF, afin d'officialiser la retenue de la candidature de la CCSB à la mise en œuvre d'une Charte Forestière de Territoire, par la Région SUD PACA.

Ce projet, financé par des fonds FEADER, pourra ainsi débuter en 2023 après le recrutement d'un ou une chargée de mission dédié.

La forêt couvre 68% (98 000 ha) du territoire de la Communauté de Communes du Sisteronais-Buëch.

Que ce soit à travers notre Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) en cours d'élaboration, le Plan Climat, ou le Schéma de Développement Économique, la forêt est un élément central dans la politique de développement économique du Sisteronais-Buëch, de son aménagement et de la lutte contre le changement climatique. Le Sisteronais-Buëch a ainsi été choisi comme l'un des 8 territoires pilotes au niveau régional, pour le déploiement d'un projet visant à réduire le morcellement forestier.



[Voir les statistiques et les publicités](#) [Booster la publication](#)

7 partages

Communauté de Communes du Sisteronais-Buëch
Publié par Matthieu Aucomte
- 9 novembre 2022 -

La CCSB, en partenariat avec l'institut d'urbanisme et d'aménagement régional d'Aix-en-Provence, a lancé une étude « Mobilité et redynamisation des centres-bourgs en zone « extra » rurale » sur son territoire.

Un projet pédagogique réalisé par des étudiants dans le cadre de leur cursus universitaire qui permet de s'interroger sur la mobilité.

Pour tout cela, les étudiants souhaitent venir à votre rencontre et vous interroger pour recueillir vos avis et témoignages.

Ils seront sur le territoire jeudi 10 novembre et vendredi 25 novembre et plus précisément dans les communes de Rosans, La Motte du Caire, Lachau, Saint-Geniez, Orpierre, Valdoule et Clamensane. Nous recherchons des personnes volontaires pour participer à un entretien individuel d'environ 45 minutes à l'une de ces deux dates ou à distance (téléphone ou visio-conférence).

Si vous êtes intéressés, ou si vous souhaitez plus de renseignements, merci de nous contacter à l'adresse suivante : scot@sisteronais-buech.fr

Merci d'indiquer vos nom et prénom, des coordonnées pour vous joindre, ainsi que la commune dans laquelle vous habitez ou travaillez.

<https://www.sisteronais-buech.fr/.../aider-a-comprendre.../>

Communauté de Communes du Sisteronais-Buëch
Publié par Matthieu Aucomte
- 8 mars 2023 -

Le Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) entame sa 2^e phase, avec le Projet d'Aménagement Stratégique (PAS).

Afin de débattre et de discuter de manière concertée sur ce projet d'aménagement, rendez-vous de ateliers thématiques sont prévus en mars et en avril.

Ces ateliers sont ouverts :

- aux élus,
- aux services de l'État et aux personnes publiques associées,
- à vous, habitants, associations, entreprises...

Pour y participer, un lien est disponible via le formulaire en ligne : <https://forms.gle/KvktGZUHk8JuaZL87>

Oui, mais le PAS, qu'est-ce que c'est ?

Le PAS permet aux élus de se projeter dans le temps à travers la spatialisation d'un projet politique stratégique et prospectif à 20-25 ans. Il s'assure du respect des équilibres locaux et de la mise en valeur de l'ensemble du territoire par une complémentarité entre développement de l'urbanisation, système de mobilités et espaces à préserver.

Le but de ce document est de :

- Définir des objectifs de développement et d'aménagement du territoire
- Rapprocher les politiques publiques par une approche transversale

<https://www.sisteronais-buech.fr/.../le-sisteronais.../>

Communauté de Communes du Sisteronais-Buëch
Publié par Matthieu Aucomte
- 28 février 2023 -

Lundi 27 février se tenait un comité de pilotage pour le Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT).

Toutes les communes du Sisteronais-Buëch ont eu l'occasion de s'exprimer afin de hiérarchiser les enjeux pour l'intercommunalité, ce qui permet de faire émerger certains sujets comme l'organisation du territoire, les services à déployer, le développement économique et touristique, le développement des énergies renouvelables, la préservation du cadre de vie du territoire, mais également de l'environnement...

Ces sujets feront d'ailleurs l'objet de débats et de discussions à l'occasion des "ateliers du PAS" les 13 mars, 27 mars et 14 avril prochain qui viendront alimenter le projet d'aménagement stratégique du SCoT.

Si vous souhaitez y participer, envoyer un courriel à l'adresse suivante : scot@sisteronais-buech.fr

Pour en savoir plus sur le SCoT c'est par ici : <https://scot.sisteronais-buech.fr/>

<https://scot.sisteronais-buech.fr/comite-de-pilotage.../>



SCOT.SISTERONAI-BUECH.FR
Comité de pilotage pour le SCoT du 27 février 2023
Le comité de pilotage a permis de traiter certains sujets comme l'organisation du territoire, les se...

[Voir les statistiques et les publicités](#) [Booster la publication](#)

4 partages

Communauté de Communes du Sisteronais-Buëch
Publié par Matthieu Aucomte
- 29 mars 2023 -

2^e réunion publique autour du Projet d'Aménagement Stratégique (PAS), à la salle des fêtes de Laragne-Montéglin 05, lundi.

Les ateliers étaient cette fois-ci tournée vers le développement économique et le paysage touristique.

- Atelier 3 : Comment maintenir les secteurs et les sites créateurs d'emploi ? Comment renforcer la vitalité commerciale ? Quels services innovants ? 23 participants
- Atelier 4 : Comment renforcer les grandes séquences paysagères (urbaines et naturelles) ? Comment exploiter les atouts patrimoniaux ? Quelle offre culturelle et touristique ? 29 participants
- Concertation de la population sur le diagnostic du SCoT en fin de journée - 26 participants.

Merci à tous pour ces échanges fructueux !

Prochain rendez-vous le 14 avril à l'Alcazar de Sisteron
Sisteron Ma Ville



[Voir les statistiques et les publicités](#) [Booster la publication](#)

5 partages



Retour sur les ateliers du Projet d'Aménagement Stratégique (PAS) organisés dans le cadre du Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT).

Ces ateliers ont pour objectif, de traiter de grandes thématiques qui concernent le Sisteronais-Buëch afin de se projeter collectivement sur l'avenir et de dessiner le futur de notre territoire.

Ils ont permis de réunir différents acteurs du territoire : élus, population, services de l'État, associations, entreprises.

4 ateliers nous ont déjà permis de traiter la question de l'armature territoriale, de l'habitat et du cadre de vie, du développement économique et enfin du tourisme et des paysages.

Vendredi 14 avril avaient lieu les deux derniers ateliers :

- Atelier 5 - Agriculture avec des questions essentielles comme : Quelle activité agricole ? Comment adapter l'agriculture aux enjeux actuels ? Comment aménager le paysage agricole ? 30 personnes
- Atelier 6 - Environnement : Quelle maîtrise des risques ? Comment économiser les ressources ? Quel nouveau paysage productif ? 31 personnes

Des échanges et des débats constructifs ont été menés lors de ces trois journées.

Nous vous remercions tous pour votre participation !

Des comptes-rendus de ces échanges vous seront prochainement proposés.



Le SCoT : construire le territoire de demain !

Ce lundi à Garde-Colombe, les élus se sont réunis pour travailler sur le Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) autour de deux sujets majeurs :

✓ Un programme d'actions concret pour rendre le document plus opérationnel et faciliter sa mise en œuvre sur le terrain ;

🌱 Des objectifs ambitieux pour réduire la consommation foncière, mais aussi pour produire des logements adaptés, tout en préservant nos espaces naturels, agricoles et forestiers.

📅 En cours de finalisation, la prochaine étape est l'arrêt du projet en conseil communautaire le 15 mai.



J'aime

Commenter

Republier



Le conseil communautaire se réunit le mardi 10 octobre 2023 à 18h à la salle des fêtes de Serres.

Ordre du jour :

- SCoT :
- Débat sur les orientations générales du Projet d'Aménagement Stratégiques du SCOT
- Moyens Généraux :
- Marché des assurances de la CCSB – Lot 1 : « Dommages aux biens mobiliers et immobiliers » – Résiliation et relance
- Marché d'AMO pour l'accompagnement financier et administratif de la CCSB dans l'évolution de ses compétences
- Eau et assainissement :
- Marché concernant l'accompagnement technique et juridique de la CCSB pour l'étude du transfert des compétences « eau et assainissement »
- Ressources Humaines :
- Transformation d'un emploi permanent d'agent de maîtrise
- Création d'un emploi non permanent d'assistant administratif pour accroissement temporaire d'activité



L'élaboration du Schéma de Cohérence Territoriale de Sisteronais-Buëch (SCoT) se poursuit avec le lancement de la phase de rédaction du Document d'Orientations et d'Objectifs (DOO).

Hier soir étaient réunis des élus communautaires et municipaux, des techniciens représentant les personnes publiques associées et des citoyens pour échanger et débattre autour de 2 thèmes importants :

- l'économie et l'aménagement commercial du territoire ;
- l'environnement et les paysages.

D'autres ateliers seront organisés dans les prochains jours afin de poursuivre le travail d'élaboration du DOO.



Le SCoT : construire le territoire de demain !

Ce lundi à Garde-Colombe, les élus se sont réunis pour travailler sur le Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) autour de deux sujets majeurs :

✓ Un programme d'actions concret pour rendre le document plus opérationnel et faciliter sa mise en œuvre sur le terrain ;

🌱 Des objectifs ambitieux pour réduire la consommation foncière, mais aussi pour produire des logements adaptés, tout en préservant nos espaces naturels, agricoles et forestiers.

📅 En cours de finalisation, la prochaine étape est l'arrêt du projet en conseil communautaire le 15 mai.



1

1 share

Communications sur les sites internet

L'ensemble de ces publications figurent dans le dossier numérique « Site internet ».

Site internet de la CCSB

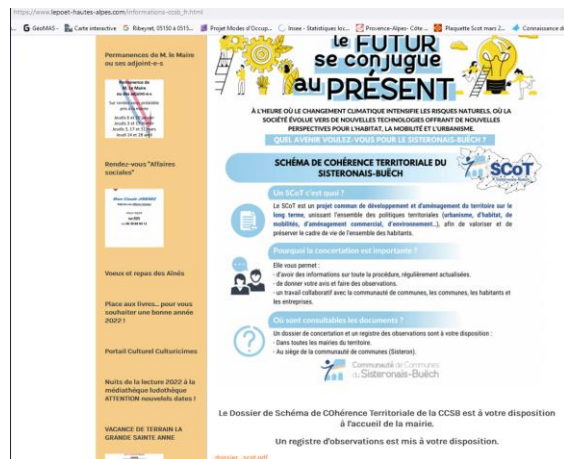
<https://www.sisteronais-buech.fr/services-et-proximite/urbanisme/schema-de-coherence-territoriale-scot/>



Site internet du SCOT du Sisteronais-Buëch

<https://scot.sisteronais-buech.fr/>

Site internet communaux



Affichages et panneaux de communication



Les défis économiques vous intéressent ?

Vous vous préoccupez de l'urbanisme ?

L'environnement est un enjeu crucial à vos yeux ?

le FUTUR se conjugue au PRÉSENT

À L'HEURE OÙ LE CHANGEMENT CLIMATIQUE INTENSIFIE LES RISQUES NATURELS, OÙ LA SOCIÉTÉ ÉVOLUE VERS DE NOUVELLES TECHNOLOGIES OFFRANT DE NOUVELLES PERSPECTIVES POUR L'HABITAT, LA MOBILITÉ ET L'URBANISME.

QUEL AVENIR VOULEZ-VOUS POUR LE SISTERONAI-BUÉCH ?

SCHÉMA DE COHÉRENCE TERRITORIALE DU SISTERONAI-BUÉCH

Un SCOT c'est quoi ?

Le SCOT est un projet commun de développement et d'aménagement du territoire sur le long terme, unissant l'ensemble des politiques territoriales (urbanisme, d'habitat, de mobilités, d'aménagement commercial, d'environnement...), afin de valoriser et de préserver le cadre de vie de l'ensemble des habitants.

Pourquoi la concertation est importante ?

Elle vous permet :

- d'avoir des informations sur toute la procédure, régulièrement actualisées.
- de donner votre avis et faire des observations.
- un travail collaboratif avec la communauté de communes, les communes, les habitants et les entreprises.

Où sont consultables les documents ?

- Un dossier de concertation et un registre des observations sont à votre disposition :
- Dans toutes les mairies du territoire.
- Au siège de la communauté de communes (Sisteron).

Communauté de Communes
du Sisteronais-Buéch



Voir également partie réunions publiques

SCHÉMA DE COHÉRENCE TERRITORIALE

Communauté de Communes
du Sisteronais-Buéch

Quel aménagement du territoire pour les 20 prochaines années ?

1 Qu'est ce que le SCOT ?

Le Schéma de Cohérence Territoriale est un document qui définit les grandes orientations d'aménagement du territoire pour les 20 prochaines années.

C'est un document à grande échelle, élaboré par et pour les 60 communes de la Communauté de Communes du Sisteronais-Buéch.

Les lieux de vie, de travail, de consommation, de loisirs, les équipements scolaires et de santé des habitants ne s'arrêtent pas aux limites de leur commune, c'est pourquoi il est nécessaire de définir une vision globale et cohérente de l'aménagement de l'espace.

La Communauté de Communes du Sisteronais-Buéch en quelques chiffres :

- 25 103 habitants
- 60 communes
- 1 488 km²
- 17 984 logements
- 9 762 emplois



C'est un document multi-thématique qui donne une orientation et des objectifs communs pour l'aménagement du territoire.

Pour répondre à un objectif de cohérence territoriale, le SCOT s'applique à analyser tout ce qui compose la Communauté des Communes du Sisteronais-Buéch.

A partir de cette analyse, il donne un cadre au développement et à l'aménagement de l'intercommunalité.

DEMOGRAPHIE
Combien d'habitants nous prévoyons d'accueillir pendant les prochaines années ?

BIODIVERSITÉ & PAYSAGE
Comment protéger et mettre en valeur les paysages, principaux atouts de nos montagnes et vallées ?

ÉCONOMIE
Comment maintenir et développer une économie à la fois régionale, et de proximité ?

LOGEMENT
Quelles formes de logements sont le plus adaptées ?

ÉQUIPEMENTS
Que la offre de services, de commerces, d'équipements proposer pour répondre aux besoins des habitants de tout le territoire ?

Les étapes à suivre

- 01 DIAGNOSTIC
- 02 PROJET D'AMÉNAGEMENT STRATÉGIQUE
- 03 SCÉNARIO D'AMÉNAGEMENT ET D'URBANISME
- 04 AMÉNAGEMENT
- 05 ÉVALUATION
- 06 AMÉNAGEMENT

Il est partagé et co-construit, votre implication dans le projet de territoire compte !

L'élaboration du document est réalisée par de nombreux acteurs : les élus et techniciens des communes de la Communauté de communes Sisteronais-Buéch, les acteurs économiques, agricoles, sociaux et culturels, mais aussi les habitants.

Pour participer, être informé

- Un site internet pour suivre les actualités du SCOT
- Une adresse contact pour faire part de vos remarques, suggestions...
- Des articles de presse
- Des réunions publiques
- Une exposition itinérante



SCHÉMA DE COHÉRENCE TERRITORIALE



Communauté de Communes
du Sisteronais-Buëch

Éléments de diagnostic : des
constats aux enjeux

2 Le Sisteronais-Buëch, un territoire aux caractères naturels affirmés

La première impression donnée par le Sisteronais-Buëch est celle d'un territoire immense, où l'environnement a tracé le chemin du développement urbain dans les vallées. Son histoire est marquée par la construction progressive d'entités mises en réseau, façonnées par les multiples caractéristiques du socle naturel. Ces installations humaines s'insèrent dans un cadre environnemental particulier, où l'on capitalise sur les contraintes pour constituer un cadre de vie productif et agréable, pour les habitants et l'ensemble de la biodiversité.

Les vallées du Buëch et de la Durance constituent l'ossature d'un système complexe

L'organisation du Sisteronais-Buëch reflète des liens anciens et fonctionnels entre les différentes entités urbaines et rurales qui le composent. Ses caractéristiques physiques, entre montagnes et plaines, et son développement, n'ont pas créé un phénomène de métropolisation. En effet, le territoire répartit ses compétences dans différentes polarités, maintenant une proximité dans un modèle de bourgs dispersés, où Sisteron est la ville principale.



Un territoire qui interagit avec son environnement local

Le Sisteronais-Buëch est fortement lié à son environnement. Il exploite ses caractéristiques naturelles pour produire de l'énergie renouvelable, notamment au travers de la filière hydraulique. D'autres filières, comme le bois ou le savoir, sont en revanche sous-exploitées, même si des initiatives sont lancées pour valoriser les forêts qui représentent 68% de la surface de la CCSI. Le paysage est modelé par endroits par le développement d'infrastructures (A51, D1075, E712, grandes entreprises) et les activités comme le canal de la Durance ou encore quelques champs phénozoologiques. Sensibles à l'équilibre entre la qualité de vie sur le territoire et sa productivité, les élus réfléchissent aux impacts sur le paysage et l'environnement. Le développement des énergies renouvelables doit être réfléchi et raisonné.

Un territoire refuge pour la biodiversité

Le territoire est serti d'espaces naturels, vitraux du cœur de plaines aux crêtes des massifs des Monges et des Baronnies Provençales. Ces espaces naturels sont des lieux de vie pour de multiples espèces patrimoniales et protégées comme le picapuce, le scapard, le castor d'Europe. La nature s'insère dans les espaces urbains, composant une trame bleue fonctionnelle et participant à la haute qualité du cadre de vie. L'environnement reste cependant fragile et doit être préservé afin d'éviter des risques prévisibles comme la perte de forêt, la consommation d'espaces naturels et agricoles ou encore la diminution de la ressource en eau.



SCHÉMA DE COHÉRENCE TERRITORIALE



Communauté de Communes
du Sisteronais-Buëch

Éléments de diagnostic : des
constats aux enjeux

3 Des territoires liés

Les différentes communes du Sisteronais-Buëch partagent une organisation fonctionnelle et des enjeux qui les lient les uns aux autres. Ces liaisons et relations d'interdépendances sont notamment marquées par la question des mobilités, l'organisation économique et son lien particulier avec l'agriculture, ainsi que le déploiement des commerces et services.



Un fonctionnement territorial dépendant des déplacements motorisés

La communauté de communes du Sisteronais-Buëch ne s'est pas saisie de la compétence mobilité. La région est donc aujourd'hui officiellement l'autorité organisatrice de la mobilité locale sur le périmètre.

La communauté de communes connaît des difficultés quant à cette thématique. Les véhicules motorisés sont le principal mode de déplacement, en raison des distances à parcourir, d'un relief fortement accidenté, d'un climat rude, d'une faible densité, ou encore d'une inéquité entre les offres alternatives proposées et la réalité d'usage. Cependant, des actions peuvent être menées à l'échelle locale, quelques-unes ont déjà été mises en œuvre notamment : la création d'aires de covoiturage, la mise en place de navettes gratuites à échelle communale, ou encore les démarches Petites Villes de Demain à Sisteron, Laragne-Montéglin et Serres.

Des filières économiques jouant sur les interstices du territoire

Le Sisteronais-Buëch propose davantage d'emplois qu'il ne compte d'habitants, lui conférant une relative « autonomie » économique, comparable aux territoires voisins. Ce constat général masque de profondes disparités entre les communes, que les mouvements d'actifs intra et extra-territoriaux compensent. L'agriculture est la filière omniprésente qui génère un nombre croissant d'emplois. Certaines activités artisanales et les élevages sont localisés et conduisent au développement d'entreprises agro-alimentaires le long des axes Buëch-Durance. Une agerle s'est installée entre les communes productives et les zones de transformation. Des entreprises diversifiées et aux tailles variables, historiques et nouvelles, alimentent le bassin d'emploi et tirent profit de l'emplacement stratégique qui leur est proposé, ainsi que des ressources à disposition. Néanmoins, les évolutions environnementales modulent des pratiques anciennes et constituent des défis que la CCSI cherche à anticiper.



Une concentration des commerces et services performante dans la plaine, relais pour les communes de moyenne montagne



Les commerces et équipements sont principalement concentrés dans la vallée du Buëch, en particulier dans les trois centralités que sont Sisteron, Serres et Laragne-Montéglin. Cette concentration permet le développement de structures conséquentes, comme les hôpitaux et zones commerciales, lui conférant un rayonnement au-delà des limites territoriales. Une offre complémentaire est également présente dans les territoires limitrophes. Le système de villes relais permet une proximité pour les communes les moins dotées. Cependant, l'équilibre est fragilisé par une perte de population jeune et des mobilités limitées.

SCHÉMA DE COHÉRENCE TERRITORIALE

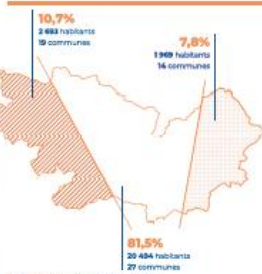
Communauté de Communes
du Sisteronais-Buëch
Éléments de diagnostic : des
constats aux enjeux

4 Un territoire d'identités

L'habitat est un élément central dans la stratégie d'accompagnement du parcours résidentiel et l'accueil de nouvelles populations. Adapter l'offre de logements aux profils sociaux qui tendent vers un vieillissement de la population et une réduction de la taille des ménages est un enjeu partagé par l'ensemble des communes. Elles s'engagent en ce sens des réflexions sur l'adéquation entre la richesse patrimoniale qui les caractérise et la nécessité d'évolution du patrimoine construit pour s'adapter aux nouveaux modes d'habiter.

Des ménages vieillissants qui questionnent l'offre de logements

Le Sisteronais-Buëch a connu des phases alternées de croissance et de décroissance de sa population. Jusqu'aux années 1950, il comptabilise 17 371 habitants. L'après-guerre est signe de revitalisation : le territoire gagne plus d'un tiers de sa population, atteignant 22 294 habitants au début des années 2000. Aujourd'hui, cette croissance démographique est toujours effective, surtout marquée par la présence croissante des aînés, laissant apparaître un déséquilibre entre les tranches d'âge. La communauté de communes compte 25 156 habitants en 2018, soit 715 habitants supplémentaires par rapport à 2009. Si le renouvellement des populations est le signe d'un territoire attractif, cet apport s'accompagne d'un besoin en logements, d'une optimisation des ressources et d'une augmentation des capacités en équipements et services proposés.



Un habitat entre patrimoine et confort

Le territoire est constitué d'habitats urbains aux formes singulières, issus de son histoire médiévale, voire romaine. L'urbanisation épouse les lignes de relief et cours d'eau, et profite des atouts que l'environnement propose. De nombreux villages s'implantent en belvédère, ouvrant le regard sur le paysage, constituant un chapelet de villages perchés. L'influence provençale sculpte les bords du Sud du territoire, tandis que les communes traversant les Alpes rappellent l'héritage dauphinois. Cette richesse patrimoniale constitue également un défi. En effet, le bâti ancien est plus touché par le phénomène de vacance, malgré des initiatives de réhabilitations et de rénovations. La faible performance énergétique et l'importance des travaux à réaliser peuvent constituer des freins à l'investissement dans ces résidences anciennes au bénéfice de nouvelles constructions tertiaires à moindre coût.



L'héritage du XIV^e siècle



Un territoire de tourisme et de villégiature

La communauté de communes est connue pour sa qualité de vie et ses hautes terres touristiques. Elle compte accroître, dans les années à venir, les roulettes sur le territoire, en faisant notamment des excursions. Cette stratégie consiste à augmenter la fréquentation touristique et à la répartir tout au long de l'année. Cela sera possible en poursuivant l'aménagement et la mise en valeur des sites touristiques par exemple. Ce projet territorial s'inscrit dans une démarche de renforcement des activités et des capacités d'accueil, déjà marquées par la villégiature.



Vestiges du château

La citadelle

Communications dans la presse locale

Les 60 maires vont-ils trouver un accord au sujet de l'urbanisme ?

SISTERONAIS-BUËCH L'intercommunalité se jette dans le grand bain afin de réaliser un SCOT. Le Scot est un document d'urbanisme stratégique à l'échelle intercommunale qui vise à mettre en cohérence les politiques de l'habitat, de l'emploi, de la mobilité et de l'environnement. Une vision sur 20 ans. Le Scot est un document d'urbanisme stratégique à l'échelle intercommunale qui vise à mettre en cohérence les politiques de l'habitat, de l'emploi, de la mobilité et de l'environnement. Une vision sur 20 ans. Le Scot est un document d'urbanisme stratégique à l'échelle intercommunale qui vise à mettre en cohérence les politiques de l'habitat, de l'emploi, de la mobilité et de l'environnement. Une vision sur 20 ans.

Des maires très inquiets réunis à Ribiers

SISTERONAIS-BUËCH Le futur schéma de cohérence territoriale de la communauté de communes discuté par les maires. Daniel Spagou, le président de la CCB, a réuni les maires de la communauté de communes à Ribiers. Les maires ont discuté du futur schéma de cohérence territoriale de la communauté de communes. Daniel Spagou, le président de la CCB, a réuni les maires de la communauté de communes à Ribiers. Les maires ont discuté du futur schéma de cohérence territoriale de la communauté de communes. Daniel Spagou, le président de la CCB, a réuni les maires de la communauté de communes à Ribiers. Les maires ont discuté du futur schéma de cohérence territoriale de la communauté de communes.

L'élaboration d'un Schéma de cohérence territoriale définitivement adoptée

Lors de la séance du conseil de la communauté de communes du Sisteronais-Buëch, jeudi, à l'Alcazar de Sisteron, les élus se sont penchés sur le schéma de cohérence territoriale (SCOT). Les élus ont discuté du futur schéma de cohérence territoriale de la communauté de communes. Daniel Spagou, le président de la CCB, a réuni les maires de la communauté de communes à Ribiers. Les maires ont discuté du futur schéma de cohérence territoriale de la communauté de communes.

Les élus de la CCB se sont réunis jeudi à l'Alcazar de Sisteron. Photo de D. HENRI GALVEX

SCOT, QU'EST-CE ? Le Scot est un document d'urbanisme stratégique à l'échelle intercommunale qui vise à mettre en cohérence les politiques de l'habitat, de l'emploi, de la mobilité et de l'environnement. Une vision sur 20 ans. Le Scot est un document d'urbanisme stratégique à l'échelle intercommunale qui vise à mettre en cohérence les politiques de l'habitat, de l'emploi, de la mobilité et de l'environnement. Une vision sur 20 ans.

Les autres délibérations Le Scot est un document d'urbanisme stratégique à l'échelle intercommunale qui vise à mettre en cohérence les politiques de l'habitat, de l'emploi, de la mobilité et de l'environnement. Une vision sur 20 ans. Le Scot est un document d'urbanisme stratégique à l'échelle intercommunale qui vise à mettre en cohérence les politiques de l'habitat, de l'emploi, de la mobilité et de l'environnement. Une vision sur 20 ans.

Sisteron-Val de Durance

SISTERONAI-BUÉCH

La population invitée à parler du territoire

La Communauté de communes du Sisteronais-Buéch (CCSB) invite toutes les personnes qui résident dans l'une des communes de l'intercommunalité à participer gratuitement à six réunions publiques qui vont se dérouler à Serres, Laragne-Montéglin et Sisteron.

Il y sera question des objectifs de développement et d'aménagement du territoire. Élus, services de l'État, acteurs du territoire, population, associations, entreprises... Tout le monde est invité.

Pour participer, un lien est disponible via le formulaire en ligne <https://forms.gle/KvktZUHK8JUaZL87> Lundi 13 mars à la salle des fêtes de Serres : de 10 h à 12 h, on y débattait de l'armature territoriale, et de 14 h à 16 h, place à l'habitat, au cadre de vie.

Lundi 27 mars à la salle des fêtes de Laragne-Montéglin : de 10 h à 12 h, on parlera développement économique, et de 14 h à 16 h de l'action paysagère et du tourisme.

SISTERONAI-BUÉCH

La population invitée à donner son avis sur le territoire

La Communauté de communes du Sisteronais-Buéch (CCSB) invite tous les habitants à participer gratuitement aux réunions publiques qui vont se dérouler, après Serres lundi, à Laragne-Montéglin et Sisteron. Ensemble, avec bien sûr, des spécialistes, il y sera question des objectifs de développement et d'aménagement du territoire, et de rapprocher les politiques publiques par une nouvelle approche. Élus, services de l'État, acteurs du territoire, population, associations, entreprises... Tout le monde est invité.

Rendez-vous lundi 27 mars à la salle des fêtes de Laragne-Montéglin : de 10 h à 12 h, on parlera développement économique, et de 14 h à 16 h de l'action paysagère et du tourisme. Vendredi 14 avril à Alcaraz de Sisteron : de 10 h à 12 h, on discutera d'agriculture et de 14 h à 16 h, d'environnement.

J.-M.B.



15032023-Un schéma de cohérence territoriale pour les 60 communes de la CCSB.png

Long format Culture - Loisirs Magazine Mon séjour en montagne Services Q

Société

Les grandes énigmes

Serres

Un schéma de cohérence territoriale pour les 60 communes de la CCSB

Lundi 13 mars, Coralie De Mortier, chef de projet du schéma de cohérence territoriale à la communauté de communes Sisteronais-Buéch, a accueilli le public à Serres pour une présentation dudit projet par le bureau d'études Citanova.

Le Dauphiné Libéré - 15 mars 2023 à 19:55 - Temps de lecture : 7 min

100 photos



Coralie De Mortier a présenté les membres du bureau d'études Citanova. Photo La DS, Marie LOMBARD

Le schéma de cohérence territoriale (Scot) est un document d'urbanisme qui matérialise la vision à long terme du territoire en matière d'habitat, de mobilité, d'aménagement commercial, de paysage et d'environnement, pour les 30 ans à venir.

Il entame sa deuxième phase, avec le Projet d'aménagement stratégique (PAS) pour lequel des ateliers participatifs sont organisés. Coralie De Mortier a souligné : « C'est un document dynamique pour se projeter dans le futur. Il évoluera en fonction de vos avis. »

« C'est comme une feuille de route qui définit les grands axes pour les soixante communes de la CCSB qui ont la particularité d'être réparties sur deux régions et trois départements », a ajouté un membre du bureau d'études Citanova. Les éléments de diagnostic du Scot ont été exposés en trois points : un territoire aux caractères naturels affirmés, des territoires liés, un territoire d'identités.

Des ateliers ont réuni 50 personnes

Le public est intervenu, soulignant la difficulté de l'articulation entre

Actualité Départements Sports Montagne Sorties et loisirs Magazine Services Q

Accueil > Politique

Sisteronais-Buéch

Le territoire passé à la loupe en neuf réunions publiques

Le schéma de cohérence territoriale (Scot) entame sa deuxième phase avec le projet d'aménagement stratégique (PAS).

Bernard VALAT - 15 mars 2023 à 18:54 - Temps de lecture : 2 min

100 photos



Six ateliers et trois réunions publiques sont organisés à Serres, Laragne et Sisteron pour réfléchir au futur schéma de cohérence territoriale et le présenter à la population. Photo La DS, Bernard VALAT

De Serres à Sisteron, trois réunions et six ateliers sont programmées sur le territoire du Sisteronais-Buéch. Le projet d'aménagement stratégique (PAS) permet aux élus de se projeter dans le temps à travers la spatialisation d'un projet politique stratégique et prospectif pour les 25 ans à venir. Il s'assure du respect des équilibres locaux et de la mise en valeur de l'ensemble du territoire par une complémentarité entre développement de l'urbanisation, système de mobilité et espaces à préserver. Le but de ce document est de définir des objectifs de développement et d'aménagement du territoire et de rapprocher les politiques publiques par une approche transversale.

Afin de favoriser la concertation et d'enrichir les débats de manière concertée sur ce projet d'aménagement, la communauté de communes Sisteronais-Buéch (CCSB) propose trois rendez-vous de six ateliers thématiques. Ces ateliers sont ouverts aux élus du territoire.

Un "Scot Tour" pour imaginer le territoire de demain

Faciliter l'économie, promouvoir le tourisme et l'environnement, encourager l'habitat et les services, tel est le but du schéma de cohérence territoriale (Scot). Pour le concevoir, Philippe Magnus a guidé des élus à la découverte du territoire.

Le Scot, sur lequel planche en ce moment la communauté de communes du Sisteronais-Buéch (CCSB), doit définir l'équilibre entre ses choix de développement en matière d'habitat, de mobilité, de commerce et d'agriculture et ceux en matière environnementale.

Durant trois jours, le vice-président de la communauté de communes Philippe Magnus a emmené élus et techniciens dans un "Scot Tour", sorte de balade didactique, pour favoriser les échanges entre eux et les acteurs locaux. « Ces déplacements sur le terrain permettent de mieux comprendre les enjeux et les thèmes qui constituent le Scot, explique-t-il, entre les grands bassins de vie et de consommation, les espaces naturels et les petites communes. » Lundi, la visite était basée sur l'économie, de l'entreprise aéronautique de Vuarnet à l'abattoir de Sisteron, en passant par les vergers de Marie-Pierre Lissac à Val-Buéch-Méouge. Tourisme et environnement étaient au programme de mardi, avec le parc animalier La Vallée sauvage, les Gorges de la Mé-



Lors du "Scot Tour" organisé par la communauté de communes, les élus sont allés à la rencontre des chefs d'entreprise et professionnels, comme ici au centre Athéna à Laragne-Montéglin. Photo La DS, Bernard VALAT

La santé, une thématique importante

Après avoir visité le centre de rééducation de Turriers, c'est au centre Athéna, à Laragne, où le thème de la santé a été abordé. Le vice-président de la communauté de communes Philippe Magnus a été rejoint par Olivier Brin, à l'origine de la structure, une maison paramédicale pluridisciplinaire, montée en 2019 avec l'aide de fonds régionaux et européens. Le regroupement de 18 praticiens et voit passer plus de 300 patients par jour. La discussion a tourné autour de la désertification médicale et de l'écart entre la demande et l'offre de soins de proximité. Le centre Athéna vient

d'intégrer la communauté professionnelle territoriale de santé Buëch-Dolvolley, dans le but de réunir tous les professionnels de santé du territoire pour une prise en charge cohérente des patients. « Nous sommes six kinésithérapeutes, il nous en manque trois et les patients subissent trois mois d'attente, expliquait-il. Malheureusement, nous appelons vains. »

Le thème renvoie sur des problématiques de transport, de logement et d'emploi. « Il faut réfléchir à rendre le territoire attractif pour éviter un désert médical », résumait Philippe Magnus. C'est l'une des nombreuses questions auxquelles le comité de pilotage du Scot devra répondre d'ici l'élaboration du schéma. Bernard VALAT

Anticiper l'expansion du territoire

« Ce tour d'horizon a été un moment de partage avec les décideurs locaux, afin de mieux préparer l'avenir du Sisteronais-Buéch », souligne Philippe Magnus, vice-président en charge du suivi du Scot. Sur le plan économique, nous avons des "pépites" : le pôle notamment à l'économie qui prend une extension phénoménale, alors il nous faut tirer parti de tous ces atouts. Sur le plan touristique, nous avons des atouts : les paysages, les habitants sont, dans l'ensemble, respectueux de l'environnement. Il faut, à l'avenir, développer la médiation médicale, en réfléchissant autant à l'accès aux soins qu'au logement des professionnels.



Philippe Magnus. Photo La DS, Bernard VALAT

Temps d'échanges spécifiques par phase

Diagnostic

>> Le SCoT Tour - Une journée pour s'immerger sur le territoire et mettre en lumière les enjeux

- Compte-rendu de l'événement « CR SCoT 07-08-09 mars 2022 »



POLE ATTRACTIVITE ET DEVELOPPEMENT
1, place de la République
04200 SISTERON
Tel : 04.92.31.27.52
developpement.economique@sisteronais-buech.fr

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU SISTERONAI-BUECH COMPTE RENDU DU SCoT TOUR Des 7-8-9 MARS 2022 Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT)

Etait présent :

Présents le 7 mars 2022	Présents le 8 mars 2022	Présents le 9 mars 2022
CANO Frédéric (DDT 04)	ARMAND Amadé (Barnet-sur-Méouge)	ARLAUD Véronique (Serres)
CHOPARD Clara (Cittanova)	CHARRASSE Jean-Paul (Villabon-Jeu-Pail)	CHASTEL Jacques (Oppeyre)
CODOUL Bernard (Sisteron)	CHARRAND Olivier (Saint-Germe)	CHOPARD Clara (Cittanova)
COLLIMBON Elisabeth (Vimercati)	CHOPARD Clara (Cittanova)	CODOUL Bernard (Sisteron)
DAGENS Luc (DDT 05)	COLLIMBON Elisabeth (Vimercati)	DE MORTIER Coralie (CCSB)
DE MORTIER Coralie (CCSB)	CEVETI BRUX Gilles (Oppeyre)	DUPRAY Jean-Marc (Laragne)
DEGUILLAME Eric (Salers)	DE MORTIER Coralie (CCSB)	FANJEAU Benoît (Razès)
FRANCOU Jérôme (La Motte-du-Caire)	GIRAUD Emmanuel (Cittanova)	FRANCOU Jérôme (La Motte-du-Caire)
GAT Robert (Mison)	JAFFRE Sylvain (Sisteron)	GIRAUD Emmanuel (Cittanova)
GIRAUD Emmanuel (Cittanova)	LAMONTE MOULIN Isabelle (Laragne)	LEKAY Simon (DDT 05)
HERNANDEZ Michel (Superv)	LEBER BOYER Françoise (DDT 05)	MAGNAN Jean-Michel (La Caze)
LAMONTE MOULIN Isabelle (Laragne)	LOMBARD Pascal (Salers)	MAGNUS Philippe (Lachau)
LAUGELLE Nicolas (Sisteron)	MAFFREIN Magali (Laragne)	MOUGIN Alexandre (CCSB)
MAFFREIN Magali (Laragne)	MAGNUS Philippe (Lachau)	PIK Jean-Christophe (Valernes)
MAGNAN Jean-Michel (La Caze)	MAGNIN Pierre-Jean (CCSB)	PRUNSTER Magali (La Pinte)
MAGNUS Philippe (Lachau)	MAOUI Peter (Lachau)	REYNAUD FRED (Mison)
MARTIN Florent (Oppeyre)	MOUGIN Alexandre (CCSB)	RICHAUD Marjolaine (Mison)
MOUGIN Alexandre (CCSB)	PELLEGRINI Jean-Pierre (La Pinte)	SIGAUD Jean-Yves (Tourners)
PEYRON Claudine (CCSB)	PELOUX Nicole (Sisteron)	REYNER Christine (Sisteron)
SCHULER Jean (Tréclappon)	PEYRON Claudine (CCSB)	
TEMPLEUR Jean-Pierre (Sisteron)	PIK Jean-Christophe (Valernes)	
VATAIN Joëlle (Méouge)	RAUDY Alain (Jaufrais)	
	ROUX Marianne (Villabon-Jeu-Pail)	
	SCHMALTZ Emile (Sisteron)	
	SCHULER Jean (Tréclappon)	
	VATAIN Joëlle (Méouge)	

www.sisteronais-buech.fr

Compte rendu du SCoT Tour des 7-8-9 mars 2022

- Programme SCoT Tour

Journée 1 : Thématique Économique - Lundi 7 mars 2022

Rendez-vous à 8h30 sur la place de la République à Sisteron (gare routière).

1/ Electraviva - Industrie aéronautique - Vaumailh
Electraviva est spécialisée dans la fabrication d'hélices en carbone pour l'aviation légère (avions, ULM, paramoteurs, drones et multicopters).
Entreprise en pleine expansion, elle exporte 87% de sa production dans 82 pays.
40 ingénieurs et techniciens aéronautiques qui produisent 45 000 pales d'hélice par an.

Intervenante : Madame Anne LAVRAND

Arrivée 9h15 - Départ 10h15

2/ Abattoir de Sisteron

Abattoir municipal réputé notamment pour le célèbre « Agneau de Sisteron », il est le premier abattoir ovin de France et deuxième d'Europe.
Aujourd'hui, ce sont plus de 450 000 agneaux qui sont abattus chaque année, ce qui représente environ 20% du marché du Sud-Est.

Intervenant : Monsieur Jacques PELLETIER - directeur de l'abattoir.

Arrivée 10h30 - Départ 11h10

3/ Maison de l'entreprise - Intervention de la SEM

La maison de l'entreprise tient son succès à la diversité de ses activités : bureau d'études, architecte, comptable, multimédia, artisanat, bureaux de chambres consulaires, union des entreprises, associations...
La SEM est un véritable atout afin d'aider nos entreprises et d'accompagner les nombreux porteurs de projets qui souhaitent s'installer sur notre territoire.

Intervenante : Marianne DIDIER (directrice de la SEM)

Arrivée 11h15 - Départ 11h50

Pause déjeuner 12h30 - 14h00

Auberge de Lagrand (Garde-Colombe)

Intervenants sur place : Stéphane ou Irène (propriétaires de l'auberge)

4/ La ferme de Montjay

L'économie à une autre échelle, cette exploitation élève des chèvres et transforme le lait en fromage bio. Lauréat de deux médailles « Foire de Brignoles » (or et bronze) en 2018, il est possible d'acheter ces fromages dans plusieurs boutiques à Paris, dans les magasins bio « Marcel et Fils » ou encore dans les « Biocoop » de Gap et Tallard.

Intervenants : Gallien LEMENAGER et Lucie STUMPF

Arrivée 14h30 - Départ 15h30

5/ EARL les Iscles - une exploitation agricole de pommes « bio » à Val-Buëch-Méouge
A la rencontre d'une exploitante agricole de pommes et réflexions sur un sujet d'actualité : le « bio »

- Support de présentation en 3 livrets



Elaboration du SCoT

Communauté de Communes du Sisteronais-Buëch

Les journées "Découvertes du territoire"

Lundi 7 mars 2022

Acteurs économiques, vecteurs de dynamisme



Elaboration du SCoT

Communauté de Communes du Sisteronais-Buëch

Les journées "Découvertes du territoire"

Mardi 8 mars 2022

L'environnement et sa valorisation



Elaboration du SCoT

Communauté de Communes du Sisteronais-Buëch

Les journées "Découvertes du territoire"

Mercredi 9 mars 2022

Habitat et services à la personne



>> Les « Conversations du Territoire »

- Compte-rendu : « CR TR 29042022 »

>> Enquête communale :

- « Questionnaire Sisteronais-VD »

 Communauté de Communes
du Sisteronais-Buech
SIEGE SOCIAL : 1, PLACE DE LA REPUBLIQUE
04200 - SISTERON
Tél. 04.92.31.27.52
Fax. 04.92.31.99.02
Mail. contact.ccsb@sisteronais-buech.fr

POLE ATTRACTIVITE ET DEVELOPPEMENT

1, place de la République
04200 SISTERON
Tél : 04.92.31.27.52
developpement.economie@sisteronais-
buech.fr

Le questionnaire

Nom de la commune :

A- Population

A1- Considérez-vous que la population de la CCSB dans les 5/10 dernières années a :

- trop progressé ☐
- correctement évolué ☐
- insuffisamment progressé ☐
- très insuffisamment progressé ☐

A2 - Concernant l'évolution de la population, quelle est la stratégie de votre commune pour les 10 prochaines années ?

- stabilité avec renouvellement de la population ☐
- développement mesuré ☐
- fort développement ☐

Étaient excusés :
 DEGUILLAMME Eric (Solères), TOUCHE Christine (Sisteron), DROULLIARD Dominique (Le Bessac), ROUMIEU
 Arnie (Moutiers), MARTIN Florent (Upaix), BRUN Maurice (Laragne), TAFEEV Caroline (Eoures), ZUNINO Robert
 (Sisteron), CAIRE, DURANCEAU Damien (Garde-Colombe), CODOUL Bernard (Sisteron) et REYNAUD-FREY
 Amick (Mérveil).

DISTROPOULOS Chazal (pôle emploi), COLLOMBIER Jean-François (directeur CMA 04), COINTOT Philippe
(DMT Services), CHAZAL Sandrine (Technicienne senior) et SACY Nathalie (DGS Services).

Des citovens de Le Bersac, Upaix et Saléon.

www.sisteronais-buech.fr

Compte rendu des conversations territoriales du SCoT du 29 avril 2022

- Support de réunion : Feuilles de question

- Support Tournée des communes
« Grille d'entretien commune 2022 »

[illegible]

Valdoule		
Département	Nombre d'habitants	Maire
05	216	Gérard TENOUX
Coordonnées		
Réponse questionnaire		
Réunion territorialisée		
Tournée commune		
Document d'urbanisme		
Projets en cours / à venir		
Structures/ activités présentes sur la commune		
Vision globale de la commune		
Vision globale de la CCSB		
Craintes du SCoT		
Besoins/ opportunité du SCoT		
SCoT doit porter quel		
Documents ressources intéressants		
Communication intérêt / possibilités / site Internet commune / gazette communale		

Autres informations :

- Déchets :
- Energie :
- Logements :

>> Présentation de l'Etat Initial de l'Environnement (EIE) aux Personnes Publiques Associées (PPA)

- Compte-rendu de réunion « 20230310 CR PPA EIE »



POLE DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE

1, place de la République
04200 SISTERON
Tél : 04.92.31.27.52
developpement.economique@sisteronais-buech.fr

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU SISTERONAI-BUECH

COMPTE RENDU DE LA REUNION DE PRESENTATION DE L'ETAT INITIAL DE L'ENVIRONNEMENT AUX PERSONNES PUBLIQUES ASSOCIEES DU 10 MARS 2023

Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) – Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET)

Etaient présents :

BACHEA Salim	Région Sud PACA
BALLANGE Lucienne	SAPN-FNE 03
BELEY Yann	ECOVIA
CANO Frédéric	DDT 04
COTTEY Melaine	CCSB – chargée PCAET
DE MORTIER Coralie	CCSB – chargée SCoT
HANUS Gérard	Association Terre de Liens
JACOD Michel	FNSEA
LEBER-BOYER Francine	DDT 05
MAGNUS Philippe	Vice-président en charge du SCoT
PIARRY Nicolas	SAB, syndicat des carrières
PLAGE Veroonique	SAPN
SABAR Yann	DDT 05
SAUNIER Anne	Préfecture 04 – chargée de mission ingénierie territoriale
SIGAUD Jean-Yves	Vice-président en charge du PCAET

Ordre du jour :

1. Présentation de l'EIE
2. Temps d'échanges et observations
3. Questions diverses

Philippe MAGNUS, vice-président en charge du SCoT, ouvre cette séance en rappelant rapidement où en est la procédure de SCoT. Il rappelle que le SCoT et le PCAET s'élaborent en parallèle en toute transparence et concertation. Un autre souhait est d'associer au plus tôt les services de l'Etat, les personnes publiques associées et intéressées.

Yann BELEY, du bureau d'études Ecovia présente une synthèse de l'Etat Initial de l'Environnement (EIE). Le support de présentation est annexé au présent compte rendu.

L'objectif de la réunion est de faire le point sur l'EIE, un rappel des thématiques point par point et parler de la méthode pour la suite. Pour la suite, on arrive de produire des éléments pour passer à l'accompagnement du territoire notamment par un guide contributeur qui doit être vu comme une feuille de route avec les éléments les plus importants et qui peuvent servir de base aux élus et aux techniciens.

Objectifs de discussions et de co-construction pour cette réunion.

Voici les remarques et questionnements qui ont été formulés lors de cette présentation :

- Frédéric CANO indique qu'il est primordial de bien prendre en compte les corridors écologiques sur la base du SRCE.
- Yann BELEY précise que c'est bien entendu pris en compte, les données sont affinées sur la base du SRCE en complétant les espaces non traités.
- Philippe MAGNUS se demande s'il ne faut pas considérer que notre territoire est déjà préservé et non à préserver même s'il faut bien entendu poursuivre nos efforts.

www.sisteronais-buech.fr

Compte rendu de la réunion de présentation de l'EIE aux PPA du 10 mars 2023

>> Les ateliers du PAS

- Supports de présentation des ateliers



- Comptes-rendus des ateliers

Communauté de Communes du Sisteronais-Buëch – Elaboration du SCoT



Atelier du Projet d'Aménagement Stratégique n°3 – 27.03.2023

- Développement économique -
- Compte-rendu

Personnes présentes

Table n°1
Philippe MAGNUS
Michelle PELLUSSIER
Franca PERILLOUS
Jean-Louis RE

Table n°2
Camille GUIEU
Isabelle LAMONTRE-MOULIN
Nicolas PIARRY
Marylin RICHARD
Jean-Yves SIGAUD

Table n°3
Éric DEGUILLAME
Jean-Marc DUPRAT
Maxime LAURENS
Francine LEBER-BOYER
Yann SABAR

Table n°4
Dominique BANHOLZER
Maurice BRUN
Meryl COLONNA
René PROVENSA
Cécile DUBAR

Table n°5
Frédéric CANO
Mireille DERYOKE
Michèle MAFFREN
Alice CHANU

CCSB : Coralie de Mortier
Bureau d'études : Ludovic Pépion (Cittànova), Maurine Lantheaume (Cittànova)

Introduction

M. Philippe Magnus, vice-président en charge du SCoT, introduit l'atelier en rappelant les grands principes du SCoT, l'état d'avancement de l'élaboration du document, et les objectifs des 6 demi-journées d'atelier du Projet d'Aménagement Stratégique.

Le bureau d'étude prend la parole afin de proposer aux participants une présentation d'une quinzaine de minutes qui vise à mettre en contexte l'atelier :

1. **Rappel du contexte** : contexte de l'élaboration du SCoT, différentes étapes et état d'avancement, présentation du calendrier des ateliers thématiques, objectifs de la réunion, le SCoT et la thématique économique, le DAACL (document d'aménagement artisanal, logistique et commercial).
2. **Présentation des enjeux et des scénarios** : le double rôle du développement économique, rappel des axes du schéma de développement économique de la CCSB, l'armature économique intercommunale, les sites et secteurs créateurs d'emploi (zones d'activités économiques et centre-ville commerçants), l'économie en dehors de la vallée du Buëch et des sites identifiés (commerces et activités isolés), les formes d'économie pour demain (logistique, drive, e-commerce, ...), la construction des scénarios, présentation des trois scénarios.
3. **Organisation de l'atelier** : les différentes étapes de l'atelier sont présentées aux participants (voir partie ci-dessous « déroulé de l'atelier »).

Déroulé de l'atelier

Les trois scénarios présentés par le bureau d'étude proposent trois modèles de développement de la CCSB à horizon 2045.

>> Les réunions des comités technique et de pilotage

- Site internet - SCoT CCSB 2023-02-27 « Comité de pilotage pour le Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) du 27 février 2023 »



PAS – Projet d'Aménagement Stratégique

>> Les carnets d'intention

- Carnet d'intention



- Site internet - SCoT CCSB 2023-07 « La CCSB construit son Projet d'Aménagement Stratégique »



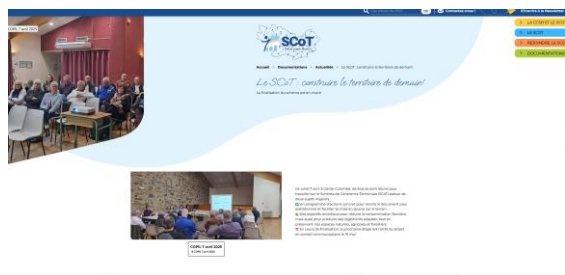
DOO – Document d’Orientations et d’Objectifs et DAACL – Document d’Aménagement Artisanal et Commercial

>> Les ateliers du DOO

- Site internet - SCoT CCSB 2024-02-19 « Les travaux autour du SCoT se poursuivent »



- Site internet - SCoT CCSB 2025-04-07 « Le SCoT : construire le territoire de demain »



>> Le DAACL

- Inventaire des zones d'activités de la CCSB



- Questionnaire DAACL

2 - DES ELEMENTS DE CONTEXTE

QUESTIONNAIRE

1. Combien de commerces alimentaires y a-t-il sur votre commune?

2. Avez-vous d'autres projets à vocation commerciale? Si oui, merci de fournir le détail du projet et les parcelles concernées (sur plan).

3. Avez-vous d'autres secteurs commerciaux dans votre commune agglomérant plus de 2 commerces?

4. Si votre commune possède un PLU, avez-vous une zone 1AU à vocation commerciale sur votre commune?

Merci de bien vouloir justifier tout apport anecdoté sur ce questionnaire afin que nous puissions traiter les réponses de manière efficace.

- Atlas des centralités commerciales



